

RÉFÉRENCES SECTEUR PUBLIC LOCAL

Les finances des collectivités territoriales, des groupements à fiscalité propre,
des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

Mars 2009

Les comptes des communes Synthèse nationale Année 2007

Cette publication présente les comptes 2007 des communes. Elle a été réalisée à partir de l'exploitation exhaustive des comptes de gestion des communes de métropole et d'outre-mer tenus par les receveurs municipaux.

Au 31 décembre 2007, 91% des communes appartiennent à un groupement à fiscalité propre (GFP). Les comptes communaux doivent donc être analysés à l'aune de cette évolution. En effet, les GFP exercent des compétences transférées par les communes, notamment en matière d'assainissement ou de traitement des déchets.

Les charges réelles des communes ont enregistré en 2007 une hausse de 3,4%, à la suite notamment de l'augmentation des charges de personnel (+4,8%). Cette hausse paraît supérieure à celle constatée sur l'exercice 2006 (+2,5%). Mais la progression entre 2005 et 2006 intégrait notamment le transfert des subventions d'équipement en section d'investissement. A périmètre constant, sur les exercices 2005 et 2006, l'augmentation était de 3,9%. Les charges réelles ont donc cru en 2007 au même rythme que l'année précédente.

Les recettes réelles de fonctionnement progressent aussi au même rythme que l'année précédente (+2,7%). Ainsi, les recettes enregistrées au titre des impositions locales augmentent de 2,8%.

Toutefois, comme les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes, la capacité d'autofinancement des communes s'affaiblit légèrement (-1,1%) pour s'établir à 10,9 milliards d'euros.

L'investissement communal reste dynamique : les emplois d'investissement hors emprunt progressent de 7,8%. Les seules dépenses d'équipement enregistrent une augmentation de 10,1% alors que, dans le même temps, les ressources d'investissement n'augmentent que de 4,6%. Par conséquent, le besoin de financement des communes augmente de 2,1 milliards d'euros en 2007.

L'augmentation de l'encours de la dette d'un peu plus de 2 milliards ainsi qu'un prélèvement de 63 millions d'euros sur le fonds de roulement permettent de couvrir ce besoin de financement communal en progression.

Pour la première fois, cette brochure accorde une place particulière à l'étude de la fiscalité des communes. L'enrichissement de la partie fiscale dans l'analyse des finances communales est l'une des conséquences positives de la création de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) née de la fusion de la direction générale de la Comptabilité publique (DGCP) et de la direction générale des Impôts (DGI).

Le lecteur pourra compléter son information en se reportant aux fiches financières individuelles des communes : celles-ci sont librement consultables sur le site Internet du ministère dédié aux collectivités locales www.colloc.bercy.gouv.fr (onglet Finances locales / Comptes des collectivités / communes).

SOMMAIRE

<i>Présentation des communes en 2007</i>	4
Chapitre I - L'analyse des comptes des communes en 2007	6
Analyse du fonctionnement	7
Analyse de l'investissement	14
Analyse de l'équilibre financier	17
Chapitre II - L'analyse de la fiscalité directe locale des communes en 2007	19
Chapitre III - Tableaux de synthèse	24
Analyse des comptes des communes	25
Analyse de la fiscalité directe locale des communes	73
Chapitre IV - Méthodologie et lexique	79
Méthodologie	80
Lexique	82

Présentation des communes en 2007

La France comptait, au 31 décembre 2007, 36 681 communes soit un recul de 3 unités par rapport à 2006.

Parmi toutes ces communes, les villes de moins de 10 000 habitants, qui représentent 97,6% de l'effectif communal, regroupent près de la moitié de la population (50,8%). Les communes françaises sont en effet le plus souvent de petites collectivités au plan démographique: 92,5% d'entre elles ont moins de 3 500 habitants. Malgré les tentatives de longue date pour remédier à cet émiettement, toutes les incitations pour réduire ce nombre, (notamment par le biais des fusions avec la loi de 1971), ont échoué. La création de structures intercommunales, sous forme d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), a alors été encouragée, notamment par la loi du 12 juillet 1999, dite « loi Chevènement ». Ces EPCI se voient déléguer, par les communes membres, des compétences bien précises et définies dans leur statut, selon le principe de spécialité qui les régit. Il est ainsi créé un échelon de gestion plus adéquat, par exemple pour la gestion de certains services publics comme l'assainissement ou pour la réalisation d'infrastructures.

La couverture du territoire par des structures intercommunales à fiscalité propre est quasi totale. En effet, au 31 décembre 2007, seules 3 269 communes, représentant une population de 8,4 millions, n'appartenaient à aucun groupement. Les communautés de communes, regroupant des communes essentiellement rurales, sont le type de groupement à fiscalité propre le plus fréquent (93% en 2007). Les communautés d'agglomérations (8% des groupements) sont plutôt implantées en zones urbaines.

En matière de financement, le régime fiscal de ces groupements peut être la fiscalité additionnelle avec ou sans taxe professionnelle de zone, la taxe professionnelle unique ou la fiscalité mixte.

D'une manière générale, le régime de la taxe professionnelle unique continue sa progression entre 2006 et 2007. On recense par ailleurs 2 993 communes membres d'un groupement à fiscalité mixte en 2007. Ce nombre est en constante progression depuis 2005 (+33% entre 2005 et 2007). Cette progression témoigne du succès grandissant de la fiscalité mixte auprès des EPCI à appliquant le régime de la taxe professionnelle unique notamment.

La progression constante de l'intercommunalité au cours des dernières années ne permet plus de retracer la globalité de l'action locale sur les territoires communaux au travers des seuls comptes des communes.

Le tableau suivant détaille l'évolution sur les trois derniers exercices du régime fiscal des communes selon le groupement d'appartenance.

Répartition des communes selon leur régime fiscal		2005	2006	2007	Parts respectives en 2007
Communes isolées...	...percevant une fiscalité additionnelle 4 taxes	4 375	3 761	3 269	9%
Communes membres d'une Communauté de Communes...	...à fiscalité additionnelle (avec ou sans TPZ)	17 856	17 744	17 521	48%
	...à TPU	9 299	9 575	9 933	27%
	...à fiscalité mixte	2 009	2 424	2 624	7%
Communes membres d'une Communauté d'Agglo...	...à TPU	2 587	2 546	2 647	7%
	...à fiscalité mixte	166	242	299	1%
Communes membres d'une Communauté Urbaine	...à fiscalité additionnelle (avec ou sans TPZ)	33	33	33	0,09%
	...à TPU	252	253	255	0,70%
	...à fiscalité mixte	70	70	70	0,19%
Communes membres d'un SAN	...à TPU	34	34	29	0,08%

La répartition des communes et de la population par strate selon le recensement de 1999 (actualisé des recensements complémentaires) au 31 décembre 2007.

	Population (avec doubles comptes *)		Communes	
	Nombre	%	Nombre	%
MOINS DE 10 000 HABITANTS	31 026 661	50,9%	35 670	97,5%
moins de 250 habitants	1 778 751	2,9%	12 924	35,3%
de 250 à moins de 500 habitants	2 768 097	4,5%	7 792	21,3%
de 500 à moins de 2 000 habitants	10 736 785	17,6%	11 077	30,3%
de 2 000 à moins de 3 500 habitants	5 330 976	8,7%	2 033	5,6%
de 3 500 à moins de 5 000 habitants	3 543 001	5,8%	848	2,3%
de 5 000 à moins de 10 000 habitants	6 869 051	11,3%	996	2,7%
DE 10 000 A MOINS DE 20 000 HABITANTS	6 742 522	11,1%	484	1,3%
DE 20 000 A MOINS DE 50 000 HABITANTS	9 159 861	15,0%	301	0,8%
DE 50 000 A MOINS DE 100 000 HABITANTS	4 954 345	8,1%	76	0,2%
100 000 HABITANTS ET PLUS (hors Paris)	6 918 422	11,4%	35	0,1%
PARIS	2 147 857	3,5%	1	0
TOTAL METROPOLE	60 949 668	100,0%	36 567	1
DOM de moins de 10 000 habitants	280 560	16,2%	66	57,9%
DOM de 10 000 habitants et plus	1 453 168	83,8%	48	42,1%
TOTAL DOM	1 733 728	100,0%	114	100,0%
TOTAL METROPOLE + DOM	62 683 396	100,0%	36 681	100,0%

* La population avec doubles comptes comprend les personnes qui ont leur résidence personnelle dans la commune ainsi que les personnes vivant dans un établissement de la commune (militaires logés dans les casernes, élèves internes des lycées, par exemple) mais ayant leur résidence personnelle dans une autre commune.

Chapitre I

L'analyse des comptes

des communes

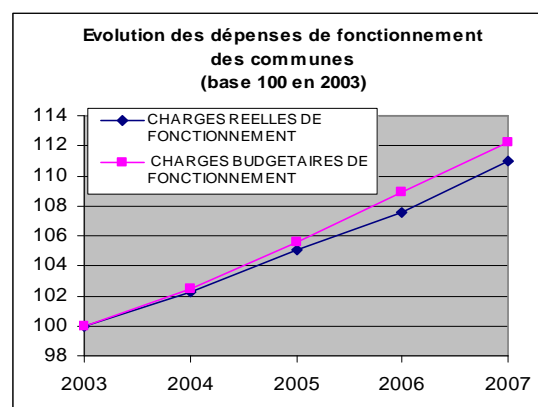
en 2007

Analyse du fonctionnement

Les dépenses budgétaires des communes s'élèvent en 2007 à 63,7 milliards d'euros, en augmentation de 3,3% par rapport à 2006.

Elles prennent en compte l'ensemble des opérations de dépenses réalisées par les communes, en particulier les dotations aux amortissements qui concourent au renouvellement des immobilisations. Elles retracent, de même, les opérations exceptionnelles de cessions de l'actif.

Aussi, l'étude des seules dépenses réelles, c'est à dire des charges prises en compte pour le calcul de la capacité d'autofinancement, retrace plus fidèlement l'évolution structurelle des dépenses communales.



Les charges réelles, impactées par l'évolution des charges de personnel, maintiennent en 2007 leur rythme de croissance (+3,4%).

Les charges réelles s'élèvent en 2007 à 58,8 milliards d'euros. Elles sont en augmentation de 3,4% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est supérieure à celle enregistrée entre 2005 et 2006 (+2,5%). Mais l'évolution constatée entre ces deux exercices intégrait les modifications liées à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment le transfert des subventions d'équipement en section d'investissement. A périmètre constant, l'augmentation des dépenses réelles était de 3,9%. Les dépenses réelles continuent donc de croître sur le même rythme que l'année précédente.

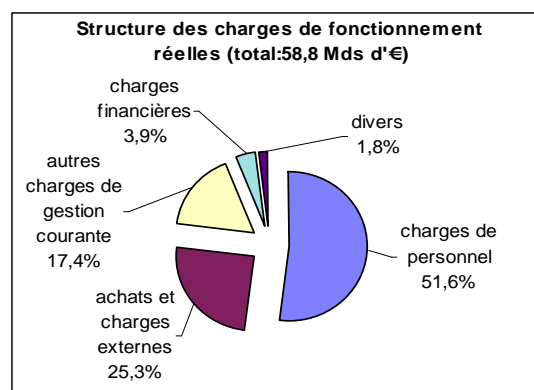
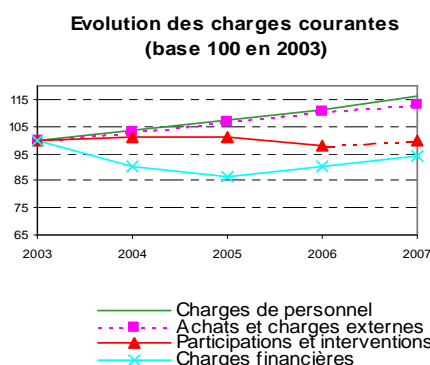
L'évolution des principales catégories de charges courantes depuis 2003 se caractérise par une augmentation continue des charges de personnel ainsi que des achats et charges externes. Entre 2003 et 2006, les deux catégories de charges connaissent pratiquement les mêmes taux d'augmentation. Mais entre 2006 et 2007, le rythme de croissance des charges de personnel devient plus soutenu que celui des achats et charges externes (+4,8% contre +2,4%).

Les participations et interventions, après la baisse enregistrée en 2006 en raison des transferts de dépenses vers la section (cf. supra), augmentent légèrement.

Les charges financières confirment la tendance haussière constatée depuis l'exercice précédent, se rapprochant du niveau de l'exercice 2003.

Les charges de personnel enregistrent une augmentation soutenue (+4,8%).

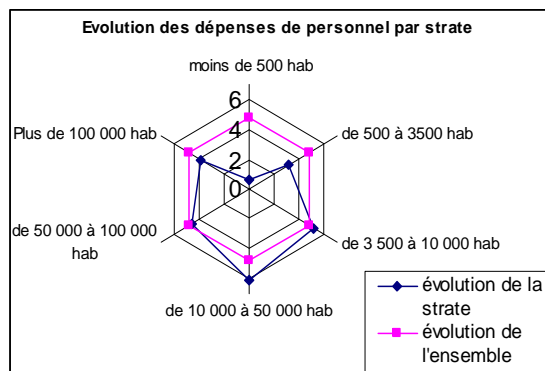
Avec 30,4 milliards d'euros de dépenses comptabilisées, elles constituent le principal poste de charges pour les communes. Elles représentent 51,6% des dépenses réelles totales.



Elles augmentent de 4,8% par rapport à 2006. La rémunération des personnels titulaires représente 81% des rémunérations totales.

La rémunération des personnels non titulaires est plus dynamique (+5,2%) mais représente 16% du total des rémunérations.

Cette analyse globale doit cependant être différenciée en fonction de la taille de la commune. Les villes de 10 000 à 50 000 habitants contribuent particulièrement à l'augmentation de ce type de dépenses. En effet, ce type de charge progresse pour cette strate de près de 6%. A l'inverse, les charges de personnel des communes de moins de 3 500 habitants connaissent, quant à elles, une évolution plus modérée que les communes prises dans leur ensemble.



Ces évolutions sont notamment consécutives à la revalorisation du point d'indice (+0,8%) intervenue en février 2007.

Elles découlent également de l'effet (en année pleine) de la revalorisation de juillet 2006 (+0,5%) et de l'attribution d'un point d'indice supplémentaire en novembre de la même année. Une réforme statutaire de la fonction publique territoriale est aussi intervenue, comprenant notamment une hausse des grilles indiciaires pour la catégorie C.

Les dépenses de personnel relatives aux emplois d'insertion (519 millions d'euros) régressent de 7,3% en 2007. Cette baisse est liée au déclin du dispositif « emplois jeunes » (-60% entre 2006 et 2007). Les autres emplois aidés (487 millions d'euros) restent stables entre 2006 et 2007 (+1,8%). Les communes sont les principaux employeurs de contrats aidés, en particulier du contrat d'avenir. Ainsi, plus de la moitié des communes de moins de 3 500 habitants (54%) emploient au moins un emploi aidé¹ de ce type au 31 décembre 2007 et concentrent plus du tiers (36%) des dépenses enregistrées à ce titre.

¹ source : observatoire de la fonction publique territoriale, les emplois aidés dans les collectivités territoriales au 31/12/07

Les charges externes ralentissent leur progression (+2,4%).

Les achats et charges externes s'élèvent à près de 15 milliards d'euros en 2007. Ils représentent un peu plus du quart des dépenses réelles totales des communes (25,3%) et augmentent de 2,4% par rapport à 2006.

Il s'agit de la progression la plus modérée enregistrée depuis 2003.

Cependant, à l'intérieur de ce poste, les évolutions des charges le composant sont contrastées. Ainsi, les services extérieurs, soit près de 40% des achats et charges externes, progressent de 3,5% alors que les achats non stockés de fournitures, qui ont la même part dans le total des achats et charges externes, stagnent (+0,2%) entre 2006 et 2007.

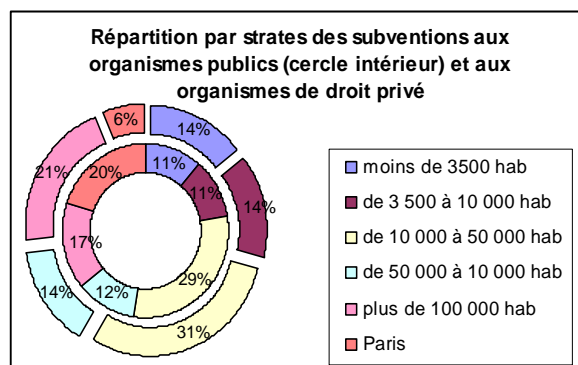
Cette moindre progression est constatée pour toutes les strates. Ainsi les communes de moins de 3 500 habitants voient leurs charges et achats externes progresser de 1%. Seule exception, les villes entre 10 000 et 50 000 habitants enregistrent, entre 2006 et 2007, pour ce type de charge, une progression voisine de celle constatée entre 2005 et 2006 (3,3% et 3,6%).

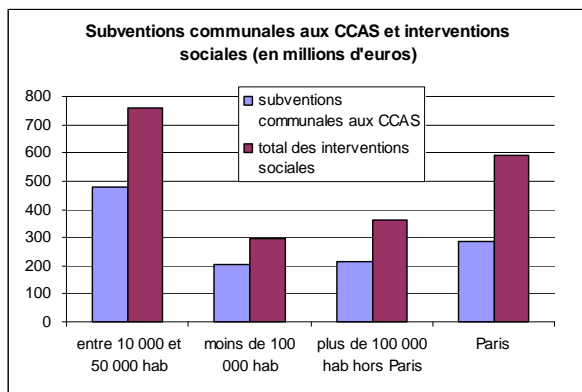
Les autres charges de gestion courante progressent légèrement (+1,4%) sous l'influence des contingents et participations.

Les autres charges de gestion courante s'élèvent en 2007 à 10,2 milliards d'euros. Elles représentent 17,4% des dépenses réelles totales et enregistrent une hausse de 1,4% par rapport à 2006.

Les subventions ainsi que les contingents et participations, contribuent pour plus de 87% à ce poste.

Concernant les subventions, les dépenses enregistrées à ce titre progressent de 1,3% entre 2006 et 2007 pour atteindre 5,7 milliards d'euros. Elles se répartissent entre deux types de bénéficiaires : les organismes publics pour un montant de 2,6 milliards d'euros et les associations ou organismes de droit privé à hauteur de 3,1 milliards d'euros. Cette dernière catégorie est d'ailleurs la plus dynamique (+2,4% entre 2006 et 2007) alors que les subventions versées aux organismes publics sont atones, n'enregistrant aucune évolution entre 2006 et 2007.

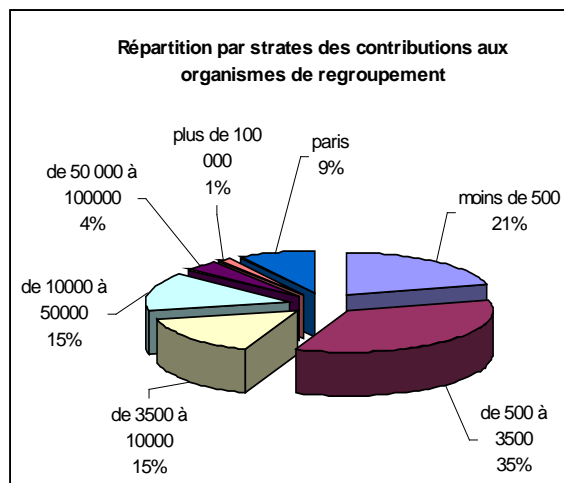




Les principaux destinataires des subventions communales sont les centres communaux d'action sociale (CCAS). Avec 1,5 milliard d'euros de dépenses enregistrées, ils concentrent près de 60% du total versé par les communes au titre des subventions aux organismes publics. Ces versements constituent une partie importante des interventions sociales des communes de plus de 10 000 habitants et jusqu'à 70% pour les villes de 50 à 100 000 habitants.

Concernant les contingents et participations, les dépenses enregistrées à ce titre s'élèvent à 3,1 milliards d'euros et sont en hausse de 2,9% par rapport à 2006, soit une deuxième année consécutive de progression.

Parmi les contingents et participations, les contributions aux organismes de regroupement représentent près de 40% du total avec 1,3 milliard d'euros.



Les communes de moins de 3 500 habitants contribuent à hauteur de 56% à ce type de dépenses. En effet, les communes rurales sont massivement membres de syndicats intercommunaux.

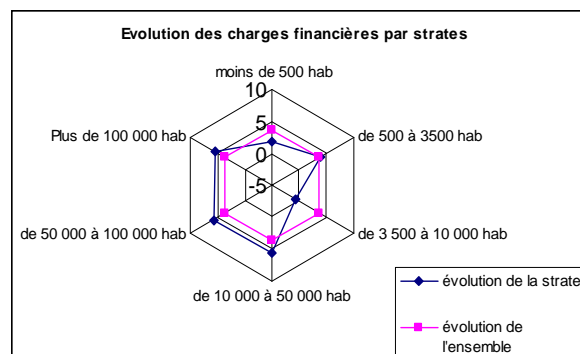
La ville de Paris contribue à hauteur de 9% à divers organismes de regroupement. Ces contributions sont principalement consacrées à la collecte et au traitement des ordures ménagères. Hors Paris, les villes de plus de 100 000 habitants représentent 1% de ce type de dépenses.

Les contributions aux services d'incendie et de secours, d'un montant d'un milliard d'euros, sont en hausse de 2,2% par rapport à l'année précédente.

Enfin, on peut noter, même si ce type de contingent est marginal par rapport au total (0,2% soit un montant de 8,6 millions d'euros), la forte hausse (+25%), pour la deuxième année consécutive, des contributions au titre de la politique de l'habitat.

Les charges financières (+3,7%) continuent la progression engagée en 2006.

Les charges financières s'élèvent en 2007 à 2,3 milliards d'euros. Elles représentent 3,9 % des dépenses réelles. Elles sont en augmentation de 3,7% par rapport à l'année précédente.



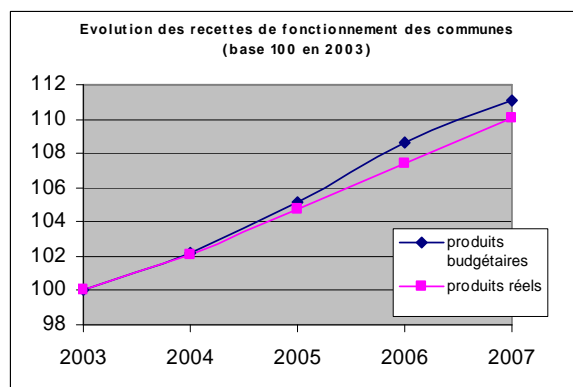
Les communes de plus de 10 000 habitants enregistrent une progression supérieure à celle de l'ensemble des communes. En revanche, pour les communes de 3 500 à 10 000 habitants, le montant des charges financières reste stable entre 2006 et 2007.

Cette évolution résulte à la fois d'une hausse des taux d'intérêts et d'une augmentation de l'endettement constaté sur les exercices précédents.

Les produits de fonctionnement budgétaires s'élèvent en 2007 à 72,6 milliards d'euros.

Comme pour les charges de fonctionnement, l'étude des produits de fonctionnement donnant lieu à un encaissement (produits réels) permet de mieux appréhender l'évolution structurelle des recettes communales.

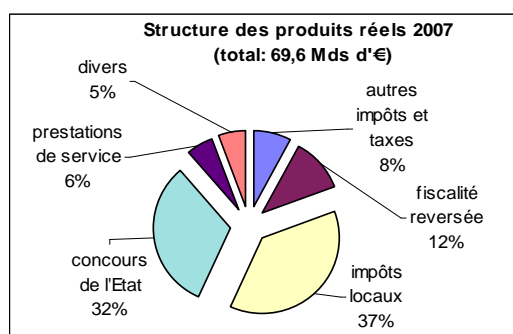
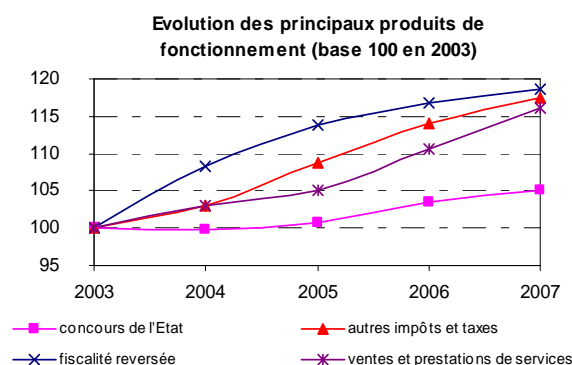
Les produits réels atteignent 69,6 milliards d'euros en 2007, soit une augmentation de 2,7% par rapport à 2006. Les recettes communales restent donc dynamiques, progressant au même rythme que l'année précédente.



Les produits de fonctionnement réels, autres que les contributions directes, progressent moins vite que les dépenses (+2,6%).

Les produits réels, autres que les contributions directes, progressent de 2,6% entre 2006 et 2007. Ils conservent le même rythme d'évolution que celui constaté entre 2005 et 2006 (+2,4%).

Les redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement représentent 44% de ces prestations, suivies des redevances et droits des services à caractère social (26%) puis de celles à caractère sportif et de loisirs (10%).



Les concours financiers de l'Etat progressent moins rapidement entre 2006 et 2007 (+ 1,6%).

L'évolution, depuis 2003, des principales catégories de produits de fonctionnement, hors impôts locaux, est soutenue par le dynamisme des autres impôts et taxes et plus particulièrement par les droits de mutation à titre onéreux. La fiscalité reversée au profit des communes progresse aussi sur la période. Les concours financiers, quant à eux, après une quasi-stagnation entre 2003 et 2005, ont repris leur croissance à partir de 2006.

Les concours de l'Etat s'élèvent en 2007 à 22 milliards d'euros. Ils représentent 32% des recettes réelles des communes.

Les ventes et prestations de service ont également progressé durant cette période. Entre 2006 et 2007, ce type de recettes a cru de 5,4% pour s'établir à 4,1 milliards d'euros. Cette progression est similaire à celle enregistrée l'année précédente (+5,5% entre 2005 et 2006).

Leur évolution est garantie par la prorogation en 2007, pour la sixième et dernière année consécutive, du contrat de croissance et de solidarité. Ce contrat prévoit, pour les dotations couvertes par le contrat (soit 67% du total des dotations²), une indexation sur l'inflation prévisionnelle de 2006 des prix hors tabac majorée de 33% de la croissance du PIB en 2006. Le taux d'indexation ainsi défini est de 2,22% pour 2006.

Les prestations de service constituent plus de la moitié de ces recettes.

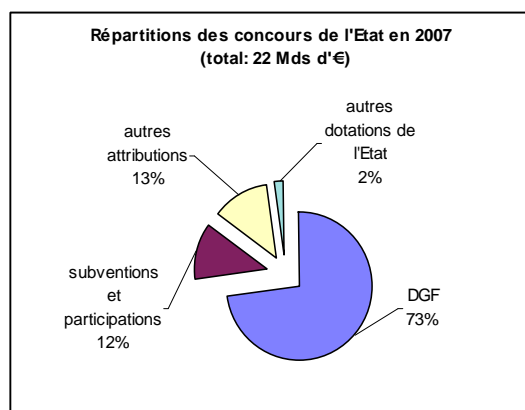
La DGF représente 72,4% des concours financiers, soit un montant de 15,7 milliards d'euros, en hausse de 2,2%. Elle est principalement composée de la dotation forfaitaire et de la dotation d'aménagement.

² rapport de l'observatoire des finances locales 2007- DGCL

D'un montant de 13,7 milliards d'euros, la dotation forfaitaire augmente de 1% entre 2006 et 2007. La dotation d'aménagement progresse, quant à elle, de 10% pour s'établir à 2,3 milliards d'euros. Cette progression traduit la volonté d'accroître la péréquation « verticale » des dotations de l'Etat. En effet, depuis 2004, la réforme des dotations tend à renforcer leur effet péréquateur par des dispositifs visant notamment à mieux cibler les communes les plus défavorisées (LF 2005), à supprimer les règles de liens existant entre les dotations de péréquation (LFR 2006) et plus globalement à abonder les ressources allouées à la péréquation communale (LFR 2006 et LF 2007).

La péréquation entre collectivité, dite péréquation « horizontale », repose pour l'essentiel sur le fond de solidarité des communes de la région Ile de France et sur les fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle. Les attributions au titre du fonds départemental de la taxe professionnelle s'élèvent à 672 millions d'euros en 2007, en progression de 1,9%.

Plus globalement, les autres attributions, correspondant, en plus du fonds ci dessus mentionné, aux attributions du fonds national de la taxe professionnelle et aux compensations au titre des exonérations des différents impôts locaux, diminuent de 2,3% entre 2006 et 2007 pour s'établir à 2,8 milliards d'euros.



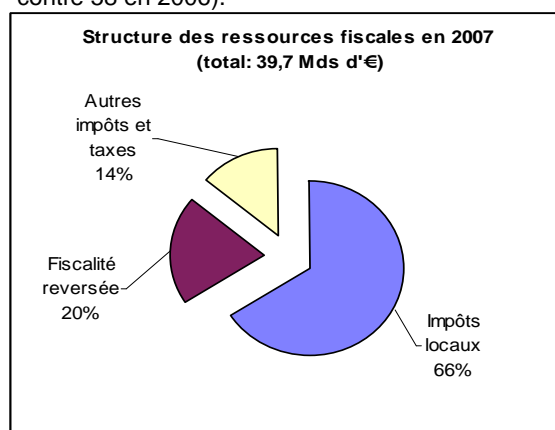
Les participations représentent 12 % des concours de l'Etat, soit 2,7 milliards d'euros. Elles enregistrent une hausse de 2,8%. Les participations enregistrées au titre des emplois jeunes chutent, en revanche, de 55%. Cette évolution est à rapprocher de la baisse enregistrée pour les rémunérations de ce type d'emplois d'insertion.

La fiscalité reversée enregistre sa plus faible progression depuis 2004 (+1,8%).

La fiscalité reversée permet aux communes appartenant à des groupements à fiscalité propre de percevoir, sous certaines conditions, des recettes de substitution.

En effet, les groupements à taxe professionnelle unique reversent aux communes une attribution de compensation égale au produit de la taxe professionnelle (perçu avant le passage en taxe professionnelle unique), diminué du montant des charges transférées. De plus, les communes peuvent, dans certains cas, bénéficier d'une dotation de solidarité communautaire versée par les groupements. Cette dotation prend en compte, notamment, la population, le potentiel fiscal et les charges des communes membres.

La fiscalité reversée s'élève en 2007 à 8 milliards d'euros et progresse de 1,8% par rapport à 2006. Cette progression est pratiquement moitié moindre par rapport à celle enregistrée l'année précédente (+3%). Ce nouveau ralentissement s'explique par un passage des groupements au régime de la taxe professionnelle unique encore plus faible en 2007 que l'année précédente (36 groupements en 2007 contre 58 en 2006).



Les autres impôts et taxes progressent de 3,4% entre 2006 et 2007.

Les recettes liées à la fiscalité indirecte atteignent 5,5 milliards d'euros en 2007, soit une progression de 3,4% entre 2006 et 2007. Elles sont moins dynamiques que sur les deux précédents exercices (+5,6% entre 2004 et 2005, + 5,2% entre 2005 et 2006). Suivant la même tendance, les droits de mutations à titre onéreux, qui s'établissent en 2007 à 2,2 milliards d'euros et représentent 41% des recettes encaissées au titre de la fiscalité indirecte progressent de 6,5% entre 2006 et 2007, alors que leur augmentation atteignait 14% entre 2005 et 2006.

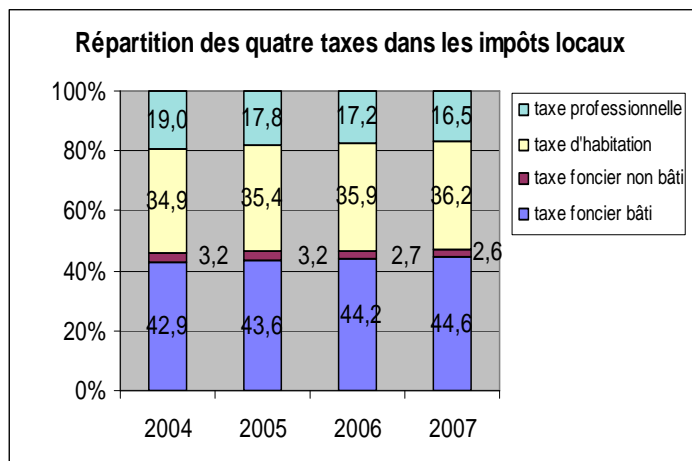
Les impositions locales poursuivent leur hausse au même rythme qu'en 2006 (+2,8%).

Les impôts locaux s'élèvent en 2007 à 26,1 milliards d'euros. Ils représentent 37% du total des produits de fonctionnement et constituent la première ressource des communes. Ils sont composés du produit de quatre taxes : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe professionnelle. A titre de comparaison, les groupements à fiscalité propre ont perçu environ 13 milliards d'euros de fiscalité (hors TEOM) sur 2007 contre 11,7 milliards en 2005.

Les recettes fiscales des communes reposent à 83% sur la fiscalité dite « ménages » dont 45% au titre du foncier bâti, 36% au titre de la taxe d'habitation et 3% au titre du foncier non bâti.

Le produit de la fiscalité dite « ménages » a été particulièrement dynamique sur la période 2005/2007 puisque les produits de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation ont progressé respectivement de 9% et de 8%.

Bien qu'en baisse sur la période (-1,66%) en raison du développement de l'intercommunalité à taxe professionnelle unique, la taxe professionnelle représente encore 16,5% des recettes fiscales des communes. Toutefois, sous l'effet du développement de l'intercommunalité à taxe professionnelle unique, cet impôt tend à devenir une recette plus limitée pour les budgets des communes dans leur ensemble.



La fiscalité directe locale des communes fait l'objet d'un développement détaillé en page 19 de cette brochure.

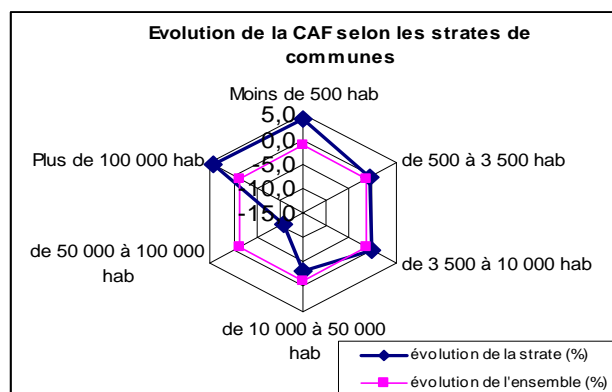
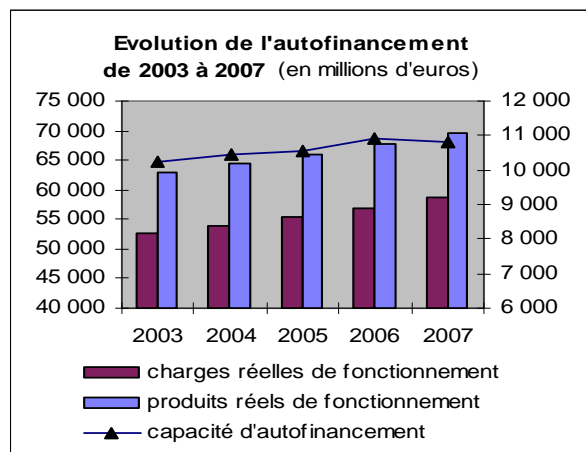
La capacité de financement des communes décroît légèrement (- 1,1%).

Les charges réelles ont progressé plus rapidement entre 2006 et 2007 (+3,4%) qu'en moyenne entre les années précédentes (+2,5%). Les recettes, quant à elles, sont restées dynamiques, augmentant au même rythme qu'entre 2005 et 2006 (+2,7%). En conséquence, la capacité d'autofinancement diminue de 1,1% et atteint 10,8 milliards d'euros.

L'évolution de l'autofinancement selon les strates de communes est contrastée: les communes de moins de 500 habitants voient leur capacité d'autofinancement augmenter de 4%, alors que celle des villes dont la population est comprise entre 50 et 100 000 habitants diminue de 10,7%.

La légère diminution observée sur l'ensemble des communes intervient après une année de progression à relativiser. En effet, l'évolution de la CAF entre 2005 et 2006 n'était pas évaluée à périmètre constant, suite à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M 14 qui conduisait à minorer les charges réelles. A périmètre de dépenses constant, une diminution de 3% de la CAF était enregistrée.

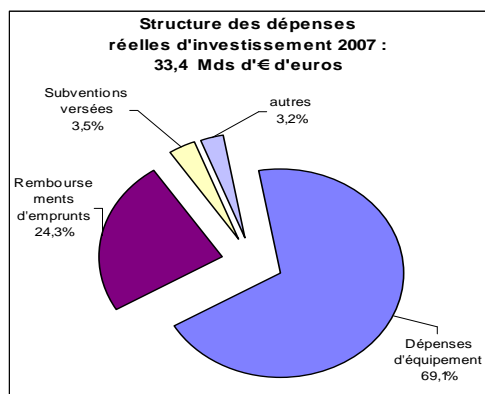
La capacité d'autofinancement communale s'affaiblit donc, impactée notamment par la croissance régulière des charges de personnel ainsi que des achats et charges externes en dépit de recettes, notamment fiscales, toujours dynamiques.



Analyse de l'investissement

Le dynamisme des emplois d'investissement est maintenu en 2007 (+7,8%).

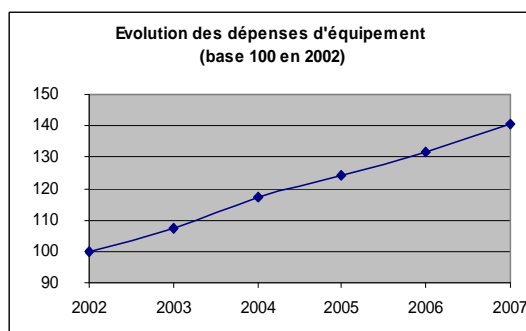
Les dépenses totales d'investissement des communes s'élèvent en 2007 à 33,4 milliards d'euros. Elles sont en hausse de 7,8% par rapport à 2006.



Les dépenses d'équipement restent très dynamiques (+10,1%) en 2007.

Les communes constituent le premier investisseur du secteur public local. Leurs dépenses d'équipement représentent 56% de l'investissement total par les collectivités locales.

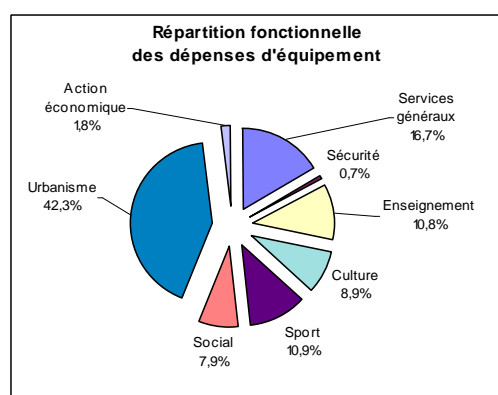
Les dépenses d'équipement s'élèvent à 23 milliards d'euros et sont en hausse de 10,1% par rapport à 2006. Ce dynamisme ne se dément pas depuis 2003, avec des taux d'évolution toujours supérieurs à 7%. Le report d'un an des élections municipales a entraîné un allongement du cycle d'investissement. Sur la durée du mandat municipal, les dépenses d'équipement ont augmenté de manière linéaire.



L'obligation de mise aux normes européennes des infrastructures d'assainissement d'eau et de retraitement des déchets ainsi que les travaux d'accompagnement des logements neufs contribuent notamment à ce niveau élevé d'investissement. En outre, la forte croissance de

l'indice des prix du BTP a toujours des répercussions sur les coûts et impacte les dépenses d'investissement par le canal d'un effet prix.

La répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement permet de dégager les principaux domaines d'intervention des communes. Elle fait apparaître la part prépondérante prise par l'aménagement et les services urbains ³: 5,3 milliards d'euros y sont consacrés en 2007.



Les communes de plus de 10 000 habitants, de métropole et d'outre mer, ont aussi investi à hauteur de 1,4 milliard d'euros dans le domaine de l'enseignement.

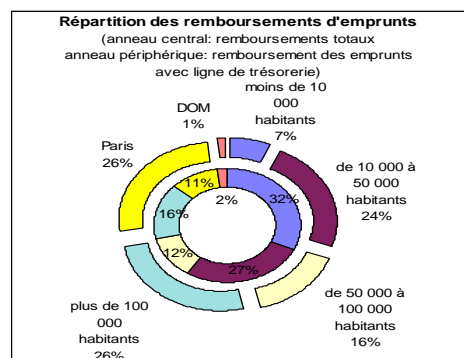
Les remboursements d'emprunts restent stables par rapport à 2006.

Les dépenses enregistrées au titre des remboursements d'emprunt représentent près du quart des dépenses d'investissement et s'élèvent en 2007 à 8,1 milliards d'euros. Elles sont en baisse de 0,1% par rapport à 2006.

Une partie des remboursements (2,6 milliards d'euros) sont consécutifs à la souscription d'un emprunt assorti d'une ligne de trésorerie. Ce type de financement permet de disposer d'instruments d'optimisation de la gestion de la trésorerie. Il est principalement souscrit dans les grandes villes. Ainsi, Paris et les villes de plus de 100 000 habitants représentent plus de la moitié (52%) des remboursements totaux pour ce type d'emprunt alors qu'elles ne contribuent qu'à hauteur de 27% au total des remboursements tous emprunts confondus.

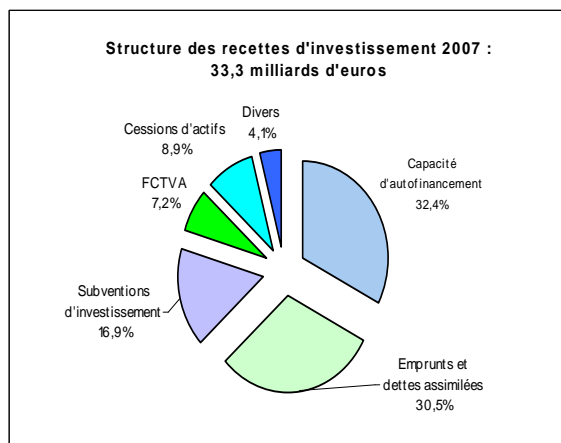
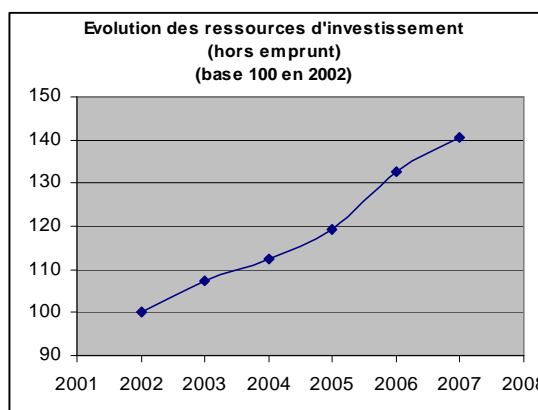
³ fonction 8 de la nomenclature M14

A l'opposé, les dépenses relatives au remboursement d'emprunt des villes de moins de 10 000 habitants représentent 32% du total pour ce type de dépense, mais leur part dans le total des remboursements afférents à des emprunts assortis de ligne de trésorerie n'est que de 7%.



Les recettes d'investissement augmentent moins vite (+4,6%) que les emplois d'investissement (+7,8%).

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2006 à 33,3 milliards d'euros. Elles sont en hausse de 4,6% par rapport à 2006. Cette augmentation est inférieure à celle enregistrée l'année précédente (+7,4%). Elle est aussi inférieure à la progression des emplois d'investissement. Cette moindre progression résulte de l'évolution de l'autofinancement et des ressources d'investissement hors emprunt.



Les ressources d'investissement sont constituées à 65% par les subventions d'investissement et les recettes enregistrées au titre du fonds de compensation de la TVA.

Les subventions d'investissement s'élèvent en 2007 à 5,6 milliards d'euros. Elles augmentent de 3,4% par rapport à 2005. Cette évolution est pratiquement divisée par deux par rapport à celle constatée entre 2005 et 2006 (+6%).

Le FCTVA progresse de 6,4% pour s'établir à 2,4 milliards d'euros. Cette évolution est à rapprocher de la progression de l'investissement constatée en 2005 (+ 7,7% entre 2004 et 2005).

La capacité d'autofinancement est la première source de financement de l'investissement des communes.

Avec 10,8 milliards d'euros, la capacité d'autofinancement représente un peu moins du tiers des recettes d'investissement. Cette part est en diminution depuis 2005. Cette évolution est d'autant plus sensible qu'entre 2006 et 2007, la capacité d'autofinancement décroît légèrement (-1,1%). Elle reste cependant la première ressource de financement de la section d'investissement pour les communes.

Les recettes d'emprunts enregistrent une progression plus soutenue (+6,3%) que l'année précédente (+3,3%).

Les communes ont enregistré 10,2 milliards de recettes au titre des nouveaux emprunts en 2007 dont 3,3 milliards au titre des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie. Ces recettes progressent de 6,3%. Cette évolution est cependant inférieure à celles constatées entre 2003 et 2005 (+8,8% entre 2003 et 2004, +9,9% entre 2004 et 2005).

Les ressources d'investissement hors emprunt progressent moins rapidement que l'année précédente (+8,7%).

Elles ont cependant enregistré une progression soutenue et quasi linéaire depuis 2002.

Le besoin de financement des communes s'accroît fortement en 2007 pour atteindre 2,1 milliards d'euros.

Evolution du solde financier des communes avant emprunt (en millions d'euros)

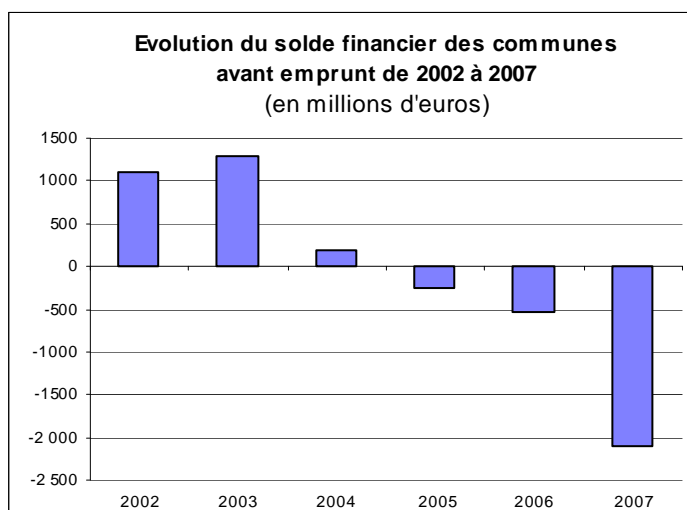
	2003	2004	2005	2006	2007
Fonctionnement					
Produits réels de fonctionnement (p)	63 055	64 403	66 095	67 845	69 659
Charges réelles de fonctionnement (c)	52 806	53 977	55 534	56 924	58 855
Capacité d'autofinancement (a)	10 249	10 426	10 561	10 921	10 804
Investissement					
Ressources d'investissement hors emprunt (r)	8 713	9 162	9 838	11 354	12 338
Emplois d'investissement hors dette (d)	17 683	19 409	20 653	22 816	25 255
Déficit (d-a-r-v) (1)	-	-	254	541	2 113
Excédent (r+a+v-d) (2)	1 279	179	-	-	-
Couverture du déficit					
Variation de dettes à long et moyen terme			1 096	1 436	2 050
Variation du fonds de roulement			842	895	-63
Emploi de l'excédent					
Variation de dettes à long et moyen terme	-211	355			
Variation du fonds de roulement	1 068	535			

(1) si emplois > ressources (hors dette)

(2) si emplois < ressources (hors dette)

Alors que de 2002 à 2004, les communes ont dégagé un excédent de financement, les opérations d'investissement communales se soldent depuis 2005 par un besoin de financement toujours croissant. Ainsi, pour 2007, le recul de la capacité d'autofinancement, se combine avec une progression modérée des ressources d'investissement hors emprunt (+8,7%). Dans le même temps, les emplois d'investissement conservent leur dynamisme (+7,8%), ce qui au total aboutit à une dégradation du solde financier avant emprunt des communes.

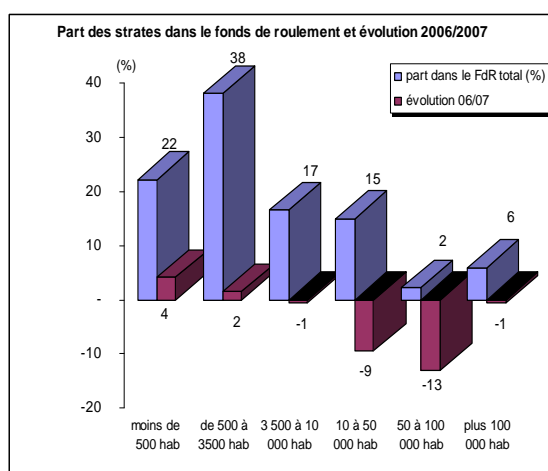
Les communes doivent donc recourir à l'emprunt pour assurer le financement de leur investissement. Il en résulte une augmentation des dettes à moyen et long terme d'un peu plus de 2 milliards d'euros. Les communes prélèvent aussi près de 63 millions d'euros sur leur fonds de roulement pour compléter le financement des équipements.



Analyse de l'équilibre financier

Le fonds de roulement ne progresse pas, pour la première fois depuis 2002

Le fonds de roulement des communes s'élève à 10,7 milliards d'euros en 2007. La variation observée entre 2006 et 2007 est de -63 millions d'euros, soit une diminution de 0,6%, contre une augmentation de 895 millions (+9,1%) entre 2005 et 2006. Les évolutions sont cependant contrastées selon la taille des communes. Ainsi, pour les communes de moins de 3 500 habitants, le fonds de roulement continue de progresser alors qu'il diminue pour toutes les autres villes, celles comptant entre 10 000 et 50 000 habitants enregistrant la plus forte baisse de leur fonds de roulement.



Cette stabilisation intervient après 4 années de progression. Au total, entre 2002 et 2006, le fonds de roulement a augmenté de 3,3 milliards d'euros.

Le fonds de roulement correspond à l'excédent de ressources stables sur les emplois stables du bilan. Les ressources stables sont constituées en 2007 à 86% par les ressources propres (capitaux propres et amortissement) et à 14% par les dettes financières.

Entre 2006 et 2007, la dette à moyen et long terme a augmenté de 3,8% pour atteindre 55,5 Mds d'euros. Elle est constituée à 95% par des

emprunts. Cette évolution s'explique par le financement du besoin de financement dégagé par la section d'investissement, notamment du au niveau élevé de l'investissement.

Rapporté au nombre d'habitants, le ratio moyen d'endettement est de 885 euros par habitants. Il est en augmentation par rapport à 2006 (+27€ par habitant).

Le ratio dette/capacité d'autofinancement, exprimé en nombre d'années, augmente légèrement de 4,9 en 2006 à 5,08 en 2007.

Bilan fonctionnel simplifié des communes au 31 décembre 2007

Actif immobilisé brut 391,8 MdE	Ressources stables 402,5 MdE
Fonds de roulement 10,7 MdE	
Créances d'exploitation 3,2 MdE	Dettes d'exploitation 5,9 MdE
Ressource en fonds de roulement d'exploitation 2,7 MdE	
Créances diverses 1,5 MdE	Dettes diverses 2,3 MdE
Ressource en fonds de roulement hors exploitation 0,8 MdE	
Trésorerie active 14,9 MdE	Trésorerie passive 1,2 MdE
	Trésorerie 13,7 MdE

Le besoin en fonds de roulement est toujours négatif et la ressource ainsi dégagée est en augmentation.

Le fonds de roulement vise d'abord à compenser le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. La différence entre créances et dettes est mesurée par le besoin (ou

ressource) en fonds de roulement. Pour l'évaluer, on distingue les opérations d'exploitation de celles hors exploitation.

Dans le cas des communes, les créances d'exploitation, constituées principalement par les créances sur redevables et assimilés et par les créances sur l'Etat, sont inférieures aux dettes d'exploitation, retraçant pour l'essentiel, les dettes sur achats et les comptes de liaison avec les

budgets annexes. Les communes dégagent donc une ressource en fonds de roulement. Il en est de même pour les opérations hors exploitation.

Les ressources en fonds de roulement (exploitation et hors exploitation) augmentent de près de 16% entre 2006 et 2007.

La trésorerie des communes s'élève à 13,7 milliards d'euros.

La trésorerie est égale à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Dans le cas des communes au niveau national, le besoin en fonds de roulement étant négatif (ressource), il s'ajoute donc au fonds de roulement. En 2007, la trésorerie résultante s'accroît, elle aussi, de 4%. Elle constitue une ressource potentielle disponible pour le financement de l'investissement communal futur.

La trésorerie active (disponibilités, avances de trésorerie, valeurs mobilières de placement) a enregistré une hausse de 537 millions d'euros, s'établissant ainsi à 15,4 milliards d'euros.

Les avances de trésorerie, notamment les avances aux sociétés d'économie mixte, progressent de 9,4%, après la forte progression de 2007.

Les valeurs mobilières de placement augmentent de 8,6% entre 2006 et 2007 pour s'établir à 228 millions d'euros. Les bons du Trésor représentent 39% de ce total, soit un montant de 90 millions d'euros, en hausse de 2,2% par rapport à l'année précédente. Les autres valeurs mobilières et créances assimilées, dont la part dans le total des valeurs mobilières de placement est de 55%, progressent de pratiquement 6%.

Par ailleurs, l'encours du compte à terme auprès de l'Etat s'élève à 443 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 25% par rapport à 2006.

La trésorerie passive (concours externe de trésorerie), quant à elle, s'élève à 1,2 milliard d'euros, en hausse de 12% par rapport à 2006. Il s'agit d'une progression modérée après la forte hausse enregistrée sur l'exercice précédent (+33%). Elle est principalement composée des billets de trésorerie (18% du total) et des lignes de crédit de trésorerie (75% du total).

Les billets de trésorerie sont des titres de créances négociables émis pour des durées variant de un jour à un an. Les collectivités locales sont en effet autorisées, depuis la loi du 15 mars 2001 relative aux nouvelles régulations économiques (article 25), à émettre de tels titres. Ils progressent de 5% entre 2006 et 2007. Ils ont vocation à fournir des ressources de trésorerie pour un an maximum et peuvent être rapprochés des lignes de crédit de trésorerie destinées, elles aussi, à faire face à un besoin ponctuel de disponibilités. Les communes les plus importantes utilisent pratiquement toutes ce type d'instrument de gestion de la trésorerie. Ainsi, les montants inscrits à ce titre sont en augmentation de 21% en 2006 pour atteindre 869 millions.

Chapitre II

L'analyse de la fiscalité directe locale

des communes

en 2007

Si l'intégralité des communes perçoit une fiscalité dite sur les « ménages », à savoir les deux taxes foncières et la taxe d'habitation, on note qu'un peu moins d'une commune sur deux (43%) ne perçoit plus le produit de la taxe professionnelle en 2007 (contre 39% en 2005). La baisse constante du nombre de communes percevant une fiscalité sur la taxe professionnelle (-6%) témoigne de l'accroissement de l'adoption du régime de la taxe professionnelle unique par les groupements à fiscalité propre.

Si près de 43% des communes ne perçoivent plus la taxe professionnelle directement, celles-ci bénéficient malgré tout de cette recette indirectement par l'intermédiaire des reversements effectués par les groupements à taxe professionnelle unique sous forme d'attribution de compensation, de dotation de solidarité communautaire, ou encore de fonds de concours.

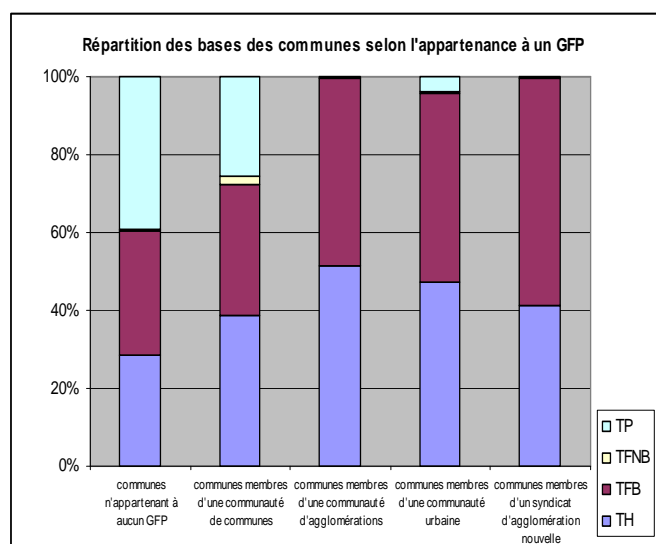
Décompte total des communes	2005	2006	2007	Structure 2007
Nombre de communes percevant les impôts ménages	36681	36682	36680	100%
Nombre de communes percevant la TP	22267	21541	20823	57%
dont commune isolée	4375	3761	3269	16%
dont communes membres d'un GFP à fiscalité additionnelle (avec ou sans TPZ)	17889	17777	17554	84%

I – Évolution des bases imposées au titre des communes.

En 2007, les bases imposées au titre des communes s'élèvent à 171 milliards d'euros environ. Elles sont en hausse de 5% sur la période 2005/2007. Cette hausse des bases globales apparaît limitée car elles ont été impactées en valeur sur la période par la diminution des bases communales de taxe professionnelle sur la période étudiée (-2%) à mesure que les communes intègrent des groupements à taxe professionnelle unique (1 444 communes entre 2005 et 2007) et dans une moindre mesure par l'instauration au 1er janvier 2006 d'une exonération de le foncier non bâti à hauteur de 20% sur les terres agricoles (-15% sur 2005/2007).

En terme de structure, les bases communales reposent en premier lieu sur la taxe d'habitation (à hauteur de 40%) et dans une proportion également importante sur le foncier bâti (pour 38%). La taxe professionnelle tend à devenir une ressource de second rang pour les communes ; elle représente 21% des bases communales en 2007. De même, le foncier non bâti (aux alentours de 1% des bases communales) participe peu au financement de l'ensemble des communes.

Avec le succès du régime de la taxe professionnelle unique auprès des groupements à fiscalité propre, les bases communales reposent désormais en majorité sur la fiscalité dite « ménages » (à 79%).



Les communes membres des communautés de communes recensent à elles seules 37% des bases globales nationales devant les communes isolées (28%), les communes membres de Communautés d'Agglomération (27%) et les communes membres des communautés urbaines (8%).

Cette hiérarchie souligne que la communauté de communes est la structure intercommunale à fiscalité propre la plus répandue (elle représente 93% des groupements à fiscalité propre en 2007).

Le tableau récapitulant les bases communales pour les différentes taxes et selon la nature juridique du groupement à fiscalité propre d'appartenance est présenté en annexe.

II – Principaux constats en matière d'évolution des taux d'impôts locaux pratiqués par les communes.

Compte tenu de la diversité des régimes fiscaux, les taux moyens présentés dans le tableau en annexe sont nombreux.

Les taux moyens appliqués par les communes sur la période 2005/2007 ont très peu augmenté. Le taux de foncier non bâti a enregistré la plus forte progression (+1,76%) devant le foncier bâti (+1,07%), la taxe d'habitation (+0,72%) et la taxe professionnelle (+0,24%).

Bien que compensée, l'exonération de 20% pour la taxe foncier non bâti accordée aux terres agricoles semble avoir eu pour conséquence une certaine augmentation du taux de cette taxe sur la période 2005/2007.

Afin d'apprécier la pression fiscale globale exercée par les différents niveaux de collectivités (communes / syndicats fiscalisés / groupement à fiscalité propre) sur un territoire, il est nécessaire de majorer les taux votés par les communes des taux appliqués au niveau des groupements (avec ou sans fiscalité propre).

Il ressort du tableau les quelques constats suivants :

- les communes qui ne sont pas membres d'un groupement à fiscalité propre appliquent les taux d'imposition globaux les moins élevés devant les communes membres des communautés de communes, les communes membres des communautés d'agglomération et les communes membres des communautés urbaines ;
- à l'exception notable des communes membres des communautés urbaines, les communes membres des groupements à fiscalité dite « mixte » appliquent des taux globaux supérieurs aux communes membres des groupements à fiscalité propre appliquant la taxe professionnelle unique.

Taux moyens globaux 2007 (communes + groupements)	Régime fiscal	2005	2006	2007		
Communes isolées...	...percevant les 4 taxes	TH	11,5	11,46	11,45	
		TFB	12,44	12,35	12,17	
		TFNB	40,53	40,29	40,94	
		TP	13,92	14,02	14,06	
Communes membres d'une Communauté de Communes...	...à fiscalité additionnelle (avec ou sans TPZ)	TH	12,15	12,25	12,29	
		TFB	18	18,15	18,27	
		TFNB	41,05	41,46	41,6	
		TP	12,71	12,8	12,96	
	...à TPU	TH	12,46	12,57	12,6	
		TFB	18,12	18,03	18,04	
		TFNB	45,69	46,58	46,78	
	...à fiscalité mixte	TH	12,71	12,94	12,92	
		TFB	19,27	19,36	19,47	
		TFNB	48,58	47,7	47,64	
Communes membres d'une Communauté d'Agglo...	à TPU	TH	16,12	16,13	16,09	
		TFB	21,95	22,04	22,03	
		TFNB	48,71	49,47	48,7	
	à fiscalité mixte	TH	17,63	17,95	17,67	
		TFB	24,37	23,89	23,44	
		TFNB	56,42	49,29	49,37	
Communes membres d'une Communauté Urbaine...	...à fiscalité additionnelle (avec TPZ)	TH	17,68	17,8	17,91	
		TFB	23,87	24,01	24,14	
		TFNB	42,58	42,56	42,78	
		TP	15,49	15,57	15,72	
	...à TPU	TH	22,29	22,33	22,32	
		TFB	22,07	22,1	22,16	
		TFNB	52,92	52,29	52,35	
	...à fiscalité mixte	TH	19,03	19,25	19,11	
		TFB	19,16	19,41	19,32	
		TFNB	29,16	28,92	28,74	
	Communes membres d'un SAN	...à TPU	TH	20,07	20,15	20,53
			TFB	30,87	31,37	32,01
TFNB			65,56	65,13	64,9	

III – Évolution des recettes fiscales des communes

Les communes ont perçu environ 26 milliards d'euros de fiscalité en 2007 (hors TEOM), soit une progression de 1,5 milliard d'euros environ par rapport à 2005 (+6%). A titre de comparaison, les groupements à fiscalité propre ont perçu environ 13 milliards d'euros de fiscalité (hors TEOM) sur 2007.

De façon identique à la structure des bases, les recettes fiscales des communes reposent à 83% sur la fiscalité dite « ménages », dont 44% au titre du

foncier bâti, 36% au titre de la taxe d'habitation et 3% au titre du foncier non bâti.

Le produit de la fiscalité dite « ménage » a été particulièrement dynamique sur la période 2005/2007 puisque les produits de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation ont progressé respectivement de 9% et de 8%. L'effet « base » est à l'origine de cette progression davantage que l'effet « taux ».

Bien qu'en baisse sur la période (-1,66%) en raison du développement de l'intercommunalité à taxe professionnelle unique, la taxe professionnelle représente encore 17% des recettes fiscales des communes. Elle reste d'ailleurs la principale recette fiscale pour les 20 823 communes qui perçoivent une fiscalité additionnelle sur les 4 taxes (elle représente alors aux alentours des 40% de leurs recettes fiscales).

Toutefois, on note globalement que sous l'effet du développement de l'intercommunalité à taxe professionnelle unique, la taxe professionnelle tend à devenir une recette plus limitée pour les budgets des communes dans leur ensemble.

Les premières bénéficiaires de cette fiscalité sont les communes membres des communautés d'agglomération. Bien que ces dernières ne représentent que 8% des communes et qu'aucune d'elles n'émargent à la taxe professionnelle, elles perçoivent 34% des impôts locaux mis en recouvrement au profit de l'ensemble des communes en 2007 devant les communes membres des communautés de communes (32%), les communes isolées (23%), les communes membres des communautés urbaines (10%) et les

communes membres des syndicats d'agglomérations nouvelles (1%).

Les communes membres des communautés d'agglomération pratiquent en effet des taux parmi les plus élevés avec les communes membres des communautés urbaines à taxe professionnelle unique et les communes membres des syndicats d'agglomérations nouvelles.

A l'exception notable des communes membres d'un syndicat d'agglomération nouvelle, les recettes fiscales des communes membres d'un groupement à taxe professionnelle unique se répartissent pour moitié sur le foncier bâti et pour moitié sur la taxe d'habitation.

IV – Les politiques d'abattement et d'exonération des communes

Au titre de l'année 2007, les bases non taxées sur délibération des communes sont assez faibles. Le tableau suivant reprend leur ventilation par type de taxe :

Bases non taxées au profit des communes	2006	2007	Structure par taxe
TH	8 717 633 400	8 947 767 205	98,90%
TFB	6 203 088	6 151 762	ns
TFNB	92 470	95 918	ns
TP	126 472 989	100 545 524	1,10%
Total	8 850 401 947	9 054 560 409	100%

Les bases non imposées suite aux délibérations adoptées par les communes s'élèvent en effet à un peu plus de 9 milliards d'euros en 2007 (soit 6% des bases imposées à leur profit en 2007). Dans leur immense majorité, ces bases non taxées reposent sur la taxe d'habitation (à 99%), et de manière très modeste sur la taxe professionnelle (1% environ).

Bien que les communes soient en capacité voter un grand nombre d'exonérations voire d'abattements en faveur de leurs contribuables (une trentaine de dispositifs existe), les bases non imposées restent donc d'un montant limité.

En matière de taxe d'habitation, on note toutefois que bon nombre de communes ont délibéré pour majorer les abattements pour charges de famille voire pour accorder des abattements facultatifs à la base comme le montre le tableau ci-dessous :

Nombre de délibérations relatives à la taxe d'habitation en vigueur sur le territoire des communes en...		2005	2006	2007
abattements pour charges de famille	Total des délibérations portant majoration des abattements pour personnes de rang 1 et 2	2 008	2 011	2 014
	Total des délibérations portant majoration des abattements pour personnes de rang 3 et +	2 715	2 764	2 766
abattement général à la base	total des délibérations	8 388	8 384	8 383
abattement spécial à la base (non applicable dans les DOM)	total des délibérations	1523	1529	1534

Ainsi, en 2007, 5% des communes appliquent une délibération portant majoration des abattements pour charges de familles pour les personnes de rang 1 et 2. La majoration des abattements pour les personnes de rang 3⁴ et plus est appliquée par environ 8% des communes en 2007. En matière d'abattements

⁴ le rang correspond au nombre de personnes à charges: mineurs de moins de 18 ans, infirmes, quelque soit l'âge et les titulaires d'une carte d'invalidité vivant sous le toit du contribuable (art 196 et suivants du CGI).

facultatifs à la base, on remarque que 23% des communes ont délibéré pour mettre en place un abattement général à la base (AGB). L'abattement spécial à la base (ASB) en faveur des personnes de condition modeste rencontre un moindre succès (4% des communes seulement).

Les abattements facultatifs à la base portés à leur taux maximum (15%) ont la faveur des communes métropolitaines puisque les trois quarts des communes les ayant institués l'ont voté au maximum prévu par la réglementation. De même, 90% des communes ayant instauré un abattement général à la base ont voté un taux de 15%. La réduction de bases consécutive aux abattements de taxe d'habitation est donc conséquente pour les communes puisqu'elle s'élève à 8,9 milliards d'euros en 2007. Les abattements décidés par les communes représentent environ 13% des bases de taxe d'habitation imposées à leur profit en 2007.

Ainsi, au titre de l'année 2007, on recense :

- 1,7 milliard environ d'abattements pour charges de famille (18%);
- 7 milliards d'abattements généraux à la base (79%) ;
- 271 millions d'abattements spéciaux à la base (3%).

Les volumes de bases de taxe d'habitation non taxés consécutifs aux abattements généraux à la base représentent donc les montants les plus importants. En effet, quand il est institué, cet abattement diminue la valeur locative afférente à l'habitation principale de l'ensemble des contribuables d'une commune, contrairement aux autres abattements. Ainsi, les abattements pour charges de famille s'appliquent pour des foyers fiscaux remplissant certains critères, notamment de taille du ménage. Quant aux abattements spéciaux à la base, ils sont, eux, fonction des revenus et de la valeur locative du logement du ménage concerné.

Chapitre III

Tableaux

de synthèse

Partie analyse des comptes des communes

Dépenses budgétaires de 2003 à 2007

Tableau 1a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges externes	13 096	13 520	13 979	14 529	14 873
Charges de personnel	25 999	26 852	27 898	28 996	30 382
Contingents et participations	3 101	3 076	2 977	3 044	3 131
Subventions de fonctionnement	5 150	5 288	5 391	5 663	5 735
Subventions d'équipement ¹	626	593	607		
Autres charges	1 291	1 317	1 347	1 382	1 367
Charges financières (hors provisions)	2 429	2 195	2 108	2 226	2 308
Charges exceptionnelles	2 725	2 870	3 125	3 514	3 487
Divers	2 105	2 220	2 280	2 361	2 472
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	56 521	57 931	59 713	61 713	63 756
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	8 639	8 663	8 838	9 229	8 893
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	10 249	10 426	10 561	10 921	10 803
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Immobilisations incorporelles	378	456	476	1 363	1 694
Immobilisations corporelles	5 306	5 951	6 642	6 773	7 556
Immobilisations en cours	11 133	12 408	13 139	14 387	15 574
Immobilisations financières	737	662	497	717	738
Remboursements d'emprunts	7 951	8 069	8 304	8 127	8 115
Charges à répartir	509	464	506	43	18
TOTAL	26 014	28 009	29 564	31 409	33 695
Divers	5 955	2 978	3 365	1 548	1 463
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT¹	31 969	32 542	34 774	32 956	35 158

¹le décrochage de 2006 est lié à un changement de méthode pour cet exercice (transfert des subventions en section de fonctionnement, débudgétisation des ICNE, des opérations de cessions....)

Evolution des dépenses budgétaires de 2003 à 2007

Tableau 1b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes	3,2	3,4	3,9	2,4
Charges de personnel	3,3	3,9	3,9	4,8
Contingents et participations	-0,8	-3,2	2,2	2,9
Subventions de fonctionnement	2,7	2,0	5,0	1,3
Subventions d'équipement	-5,3	2,4		
Autres charges	2,0	2,3	2,5	-1,0
Charges financières (hors provisions)	-9,6	-4,0	5,6	3,7
Charges exceptionnelles	5,3	8,9	12,4	-0,8
Divers	5,5	2,7	3,6	4,7
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2,5	3,1	3,4	3,3
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	0,3	2,0	4,4	-3,6
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1,7	1,3	3,4	-1,1
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations incorporelles	20,5	4,4	186,4	24,3
Immobilisations corporelles	12,2	11,6	2,0	11,6
Immobilisations en cours	11,5	5,9	9,5	8,3
Immobilisations financières	-10,2	-24,9	44,3	3,0
Remboursements d'emprunts	1,5	2,9	-2,1	-0,1
Charges à répartir	-8,9	9,2	-91,5	-59,3
TOTAL	7,7	5,6	6,2	7,3
Divers	-50,0	13,0	-54,0	-5,5
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT¹	1,8	6,9	-5,2	6,7

¹ l'évolution 2006 n'est pas significative de l'évolution des dépenses d'investissement car les opérations liées à la comptabilisation des ICNE et des cessions ont été débudgétisées.

Recettes budgétaires de 2003 à 2007

Tableau 2a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Ventes et prestations de services	3 567	3 677	3 752	3 957	4 172
Impôts locaux	23 483	23 975	24 681	25 421	26 141
Fiscalité reversée	6 691	7 250	7 652	7 881	8 023
Autres impôts et taxes	4 645	4 790	5 059	5 322	5 505
Dotations globale de fonctionnement	12 013	14 974	15 342	15 687	16 029
DGD	117	120	138	134	134
Autres dotations de l'Etat	259	246	257	263	269
Subventions et attributions	8 541	5 548	5 369	5 595	5 593
Produits exceptionnels	2 496	2 652	2 761	3 612	3 688
Divers	3 349	3 362	3 539	3 070	3 095
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	65 160	66 594	68 551	70 943	72 649
SECTION D'INVESTISSEMENT					
FCTVA	2 070	1 912	2 051	2 243	2 387
Dotations et autres fonds	558	562	836	735	618
Subventions reçues	3 671	4 140	4 285	4 698	4 998
Immobilisations financières	674	557	575	656	962
Amortissements	1 190	1 280	1 419	1 817	1 955
Emprunts et dettes assimilées	7 740	8 425	9 256	9 562	10 166
Excédents de fonctionnement capitalisés	7 894	8 320	8 469	8 801	8 914
TOTAL	25 196	26 890	28 514	28 514	30 000
Divers	8 327	5 715	6 628	4 734	4 974
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	32 125	32 606	35 141	33 248	34 975

¹le décrochage de 2006 est lié à un changement de méthode pour cet exercice (débudgétisation des ICNE, des opérations de cessions....)

Evolution des recettes budgétaires de 2003 à 2007

Tableau 2b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Ventes et prestations de services	3,1	2,0	5,5	5,4
Impôts locaux	2,1	2,9	3,0	2,8
Fiscalité reversée	8,4	5,5	3,0	1,8
Autres impôts et taxes	3,1	5,6	5,2	3,4
Dotations globales de fonctionnement	24,6	2,5	2,2	2,2
DGD	2,8	15,2	-3,1	0,1
Autres dotations de l'Etat	-4,8	4,4	2,2	2,3
Subventions et attributions	-35,0	-3,2	4,2	0,0
Produits exceptionnels	6,3	4,1	30,8	2,1
Divers	0,4	5,3	-13,2	0,8
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2,2	2,9	3,5	2,4
SECTION D'INVESTISSEMENT				
FCTVA	-7,6	7,3	9,3	6,4
Dotations et autres fonds	0,8	48,6	-12,0	-15,9
Subventions reçues	12,8	3,5	9,6	6,4
Immobilisations financières	-17,4	3,2	14,3	46,6
Amortissements	7,6	10,8	28,0	7,6
Emprunts et dettes assimilées	8,8	9,9	3,3	6,3
Excédents de fonctionnement capitalisés	5,4	1,8	3,9	1,3
TOTAL	6,7	6,0	0,0	5,2
Divers	-31,4	16,0	-28,6	5,1
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1,5	7,8	-5,4	5,2

¹ l'évolution 2006 n'est pas significative de l'évolution des recettes d'investissement car les opérations liées à la comptabilisation des ICNE et des cessions ont été débudgétisées.

Compte de résultat - Charges

Tableau 3a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
CHARGES					
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES					
Traitements et salaires	18 100	18 641	19 242	20 004	20 957
Charges sociales	7 009	7 267	7 667	7 953	8 317
Achats et charges externes	13 616	14 075	14 553	15 121	15 484
Impôts et taxes	719	742	775	806	865
Dotations aux amortissements et provisions	1 637	1 752	1 824	1 887	2 023
Autres charges	1 291	1 317	1 347	1 382	1 367
Participations et interventions	8 877	8 958	8 976	8 707	8 866
<i>Contingents et participations</i>	3 101	3 076	2 977	3 044	3 131
<i>Subventions</i>	5 776	5 881	5 999	5 663	5 735
TOTAL	51 250	52 752	54 385	55 860	57 880
CHARGES COURANTES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilées	2 426	2 193	2 106	2 224	2 308
Pertes de change	2	1	1	2	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	43	38	36	44	31
TOTAL	2 471	2 232	2 144	2 269	2 339
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	664	668	779	546	545
<i>Subventions</i>	431	457	515	290	325
<i>Autres opérations</i>	233	211	264	256	220
Sur opérations en capital	2 060	2 201	2 347	2 967	2 942
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	1 356	1 437	1 361	1 628	1 370
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	569	605	810	1 160	1 426
<i>Autres opérations</i>	135	159	176	179	145
Dotations aux amortissements et provisions	75	78	59	70	50
TOTAL	2 800	2 947	3 184	3 584	3 537
TOTAL GENERAL	56 521	57 931	59 713	61 713	63 756
Résultat de l'exercice (déficit)					

Compte de résultat - Evolution des charges

Tableau 3b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
CHARGES				
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES				
Traitements et salaires	3,0	3,2	4,0	4,8
Charges sociales	3,7	5,5	3,7	4,6
Achats et charges externes	3,4	3,4	3,9	2,4
Impôts et taxes	3,2	4,5	4,0	7,2
Dotations aux amortissements et provisions	7,0	4,1	3,4	7,2
Autres charges	2,0	2,3	2,5	-1,0
Participations et interventions	0,9	0,2	-3,0	1,8
<i>Contingents et participations</i>	-0,8	-3,2	2,2	2,9
<i>Subventions</i>	1,8	2,0	-5,6	1,3
TOTAL	2,9	3,1	2,7	3,6
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	-9,6	-3,9	5,6	3,8
Pertes de change	-42,5	-15,2	42,4	-70,6
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	115,3	-88,1	21,7	-71,2
Dotations aux amortissements et provisions	-11,2	-5,0	22,0	-28,8
TOTAL	-9,7	-4,0	5,9	3,1
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0,6	16,5	-29,8	-0,2
<i>Subventions</i>	6,0	12,5	-43,6	12,0
<i>Autres opérations</i>	-9,3	25,1	-3,0	-14,0
Sur opérations en capital	6,8	6,6	26,4	-0,9
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	6,0	-5,3	19,7	-15,8
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	6,3	34,0	43,1	22,9
<i>Autres opérations</i>	17,5	10,3	2,0	-18,8
Dotations aux amortissements et provisions	2,8	-24,2	19,4	-29,1
TOTAL	5,2	8,1	12,6	-1,3
TOTAL GENERAL	2,5	3,1	3,4	3,3
Résultat de l'exercice (déficit)				

Compte de résultat - Produits

Tableau 4a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
PRODUITS					
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS					
Impôts et taxes	34 819	36 015	37 393	38 625	39 669
<i>Impôts locaux</i>	23 483	23 975	24 681	25 421	26 141
<i>Fiscalité reversée</i>	6 691	7 250	7 652	7 881	8 023
<i>Autres impôts et taxes</i>	4 645	4 790	5 059	5 322	5 505
Production	3 829	3 952	4 038	4 248	4 478
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	3 567	3 677	3 752	3 957	4 172
<i>Production stockée</i>	-1	-1	0	0	-1
<i>Travaux en régie</i>	263	275	287	291	306
Reprise sur amortissements et provisions	30	19	136	54	45
Transferts de charges	585	578	574	15	9
Autres produits	2 226	2 227	2 283	2 389	2 521
Dotations et subventions	20 930	20 888	21 106	21 678	22 024
<i>Dotations de l'Etat</i>	12 388	15 340	15 737	16 083	16 431
<i>Subventions et participations</i>	2 634	2 552	2 467	2 609	2 683
<i>Autres attributions</i>	5 907	2 996	2 902	2 987	2 910
TOTAL	62 418	63 679	65 531	67 010	68 746
PRODUITS COURANTS FINANCIERS					
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	33	36	37	40	33
Autres intérêts et produits assimilés	108	101	111	114	123
Gains de change	2	3	2	5	5
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1	1	2	1
Reprises sur provisions	9	12	6	18	5
Transferts de charges	46	28	39	18	10
TOTAL	199	181	195	198	177
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion	202	226	207	209	285
<i>Subventions</i>	38	30	18	30	20
<i>Autres opérations</i>	164	196	189	179	265
Sur opérations en capital	2 293	2 426	2 554	3 403	3 402
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	1 475	1 605	1 736	2 482	2 498
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	503	462	465	327	315
<i>Autres opérations</i>	315	360	353	594	589
Reprises sur provisions	35	38	52	109	37
Transferts de charges	13	44	11	14	1
TOTAL	2 543	2 734	2 824	3 735	3 726
TOTAL GENERAL	65 160	66 594	68 551	70 943	72 649
Résultat de l'exercice (excédent)	8 639	8 663	8 838	9 229	8 893

Compte de résultat - Evolution des produits

Tableau 4b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
PRODUITS				
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS				
Impôts et taxes	3,4	3,8	3,3	2,7
<i>Impôts locaux</i>	2,1	2,9	3,0	2,8
<i>Fiscalité reversée</i>	8,4	5,5	3,0	1,8
<i>Autres impôts et taxes</i>	3,1	5,6	5,2	3,4
Production	3,2	2,2	5,2	5,4
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	3,1	2,0	5,5	5,4
<i>Production stockée</i>	11,9	67,1	20,9	-153,0
<i>Travaux en régie</i>	4,9	4,3	1,5	5,0
Reprise sur amortissements et provisions	-36,2	605,2	-60,1	-17,1
Transferts de charges	-1,1	-0,7	-97,4	-43,0
Autres produits	0,0	2,5	4,6	5,5
Dotations et subventions	-0,2	1,0	2,7	1,6
<i>Dotations de l'Etat</i>	23,8	2,6	2,2	2,2
<i>Subventions et participations</i>	-3,1	-3,3	5,7	2,8
<i>Autres attributions</i>	-49,3	-3,1	2,9	-2,6
TOTAL	2,0	2,9	2,3	2,6
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10,1	1,6	8,0	-17,3
Autres intérêts et produits assimilés	-6,4	10,3	2,8	7,6
Gains de change	77,7	-50,6	213,5	4,5
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	-23,5	-2,0	282,1	-49,7
Reprises sur provisions	38,1	-55,7	225,4	-73,3
Transferts de charges	-40,8	43,2	-54,5	-45,3
TOTAL	-8,9	7,9	1,2	-10,3
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	11,8	-8,3	0,7	36,8
<i>Subventions</i>	-20,0	-40,3	65,2	-32,4
<i>Autres opérations</i>	19,1	-3,3	-5,4	48,4
Sur opérations en capital	5,8	5,3	33,3	0,0
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	8,8	8,1	43,0	0,7
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	-8,2	0,8	-29,7	-3,8
<i>Autres opérations</i>	14,1	-1,8	68,4	-0,9
Reprises sur provisions	8,3	36,3	111,5	-66,3
Transferts de charges	247,5	-74,2	20,4	-90,6
TOTAL	7,5	3,3	32,3	-0,2
TOTAL GENERAL	2,2	2,9	3,5	2,4
Résultat de l'exercice (excédent)	0,3	2,0	4,4	-3,6

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau 5a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Production	3 829	3 952	4 038	4 248	4 478
+ ressources fiscales	34 819	36 015	37 393	38 625	39 669
+ dotations de l'Etat	12 388	15 340	15 737	16 083	16 431
+ subventions et attributions	8 541	5 548	5 369	5 595	5 593
- achats et charges externes	13 096	13 520	13 979	14 529	14 873
- impôts et taxes	349	353	360	359	368
- charges de personnel	25 999	26 852	27 898	28 996	30 382
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 133	20 129	20 300	20 667	20 548
Excédent brut d'exploitation	20 133	20 300	20 667	20 667	20 548
+ autres produits de gestion courante	2 226	2 227	2 283	2 389	2 521
- autres charges de gestion courante	10 168	10 274	10 323	10 088	10 233
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	12 191	12 253	12 627	12 968	12 835
Excédent brut de fonctionnement	12 253	12 627	12 968	12 968	12 835
+ reprises sur provisions	30	19	136	54	45
+ transferts de charges	585	578	574	15	9
- dotations aux amortissements et provisions	1 637	1 752	1 824	1 887	2 023
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	11 230	11 473	11 854	11 150	10 866
Produits financiers	199	181	195	198	177
- charges financières	2 471	2 232	2 144	2 269	2 339
= RESULTAT COURANT FINANCIER	-2 272	-2 051	-1 948	-2 072	-2 162
Produits exceptionnels	2 543	2 734	2 824	3 735	3 726
- charges exceptionnelles	2 800	2 947	3 184	3 584	3 537
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-257	-213	-360	151	189
Résultat courant non financier	11 150	11 168	11 854	11 150	10 866
+ Résultat courant financier	-2 546	-2 272	-1 948	-2 072	-2 162
+ Résultat exceptionnel	-269	-257	-360	151	189
= RESULTAT NET	8 055	8 639	9 545	9 229	8 893

Evolution des soldes intermédiaires de gestion

Tableau 5b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
Production	3,2	2,2	5,2	5,4
+ ressources fiscales	3,4	3,8	3,3	2,7
+ dotations de l'Etat	23,8	2,6	2,2	2,2
+ subventions et attributions	-35,0	-3,2	4,2	0,0
- achats et charges externes	3,2	3,4	3,9	2,4
- impôts et taxes	1,0	2,1	-0,3	2,4
- charges de personnel	3,3	3,9	3,9	4,8
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	0,0	0,8	1,8	-0,6
Excédent brut d'exploitation	0,8	1,8	0,0	-0,6
+ autres produits de gestion courante	0,0	2,5	4,6	5,5
- autres charges de gestion courante	1,0	0,5	-2,3	1,4
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	0,5	3,1	2,7	-1,0
Excédent brut de fonctionnement	3,1	2,7	0,0	-1,0
+ reprises sur provisions	-36,2	605,2	-60,1	-17,1
+ transferts de charges	-1,1	-0,7	-97,4	-43,0
- dotations aux amortissements et provisions	7,0	4,1	3,4	7,2
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	2,2	3,3	-5,9	-2,5
Produits financiers	-8,9	7,9	1,2	-10,3
- charges financières	-9,7	-4,0	5,9	3,1
= RESULTAT COURANT FINANCIER	9,7	5,0	-6,3	-4,4
Produits exceptionnels	7,5	3,3	32,3	-0,2
- charges exceptionnelles	5,2	8,1	12,6	-1,3
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	17,2	-69,2	141,9	25,0
Résultat courant non financier	0,2	6,1	-5,9	-2,5
+ Résultat courant financier	10,8	14,3	-6,3	-4,4
+ Résultat exceptionnel	4,3	-40,2	141,9	25,0
= RESULTAT NET	7,3	10,5	-3,3	-3,6

- Evolution non significative

Capacité d'autofinancement *

Tableau 6a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Excédent brut de fonctionnement	12 191	12 082	12 260	12 968	12 835
+ Transfert de charges	585	578	574	15	9
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	190	169	190	180	173
- Charges financières (sauf c/ 686)	2 429	2 195	2 108	2 226	2 308
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	478	575	510	710	786
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	765	783	866	726	691
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	10 249	10 426	10 561	10 921	10 803

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Résultat net	8 639	8 663	8 838	9 229	8 893
+ Dotations aux amortissements et provisions	2 325	2 472	2 730	3 161	3 530
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	1 391	1 482	1 450	1 628	1 370
- Reprises sur amortissements et provisions	577	531	659	509	402
- Produits des cessions d'immobilisations	1 475	1 605	1 736	2 482	2 498
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	52	55	61	107	90
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	10 249	10 426	10 561	10 921	10 803

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Evolution de la capacité d'autofinancement *

Tableau 6b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
Excédent brut de fonctionnement	-0,9	1,5	5,8	-1,0
+ Transfert de charges	-1,1	-0,7	-97,4	-43,0
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	-11,2	12,6	-5,3	-4,0
- Charges financières (sauf c/ 686)	-9,6	-4,0	5,6	3,7
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	20,4	-11,2	39,0	10,8
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	2,4	10,5	-16,2	-4,8
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1,7	1,3	3,4	-1,1

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
Résultat net	0,3	2,0	4,4	-3,6
+ Dotations aux amortissements et provisions	6,3	10,4	15,8	11,7
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	6,5	-2,2	12,3	-15,8
- Reprises sur amortissements et provisions	-8,0	24,0	-22,7	-21,1
- Produits des cessions d'immobilisations	8,8	8,1	43,0	0,7
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	4,5	12,2	75,4	-16,1
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1,7	1,3	3,4	-1,1

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Bilan au 31 décembre 2007 - Actif

Tableau 7

(en millions d'euros)

ACTIF IMMOBILISE	Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	
			au 31/12/2007	au 31/12/2006
Immobilisations incorporelles	7 132	2 021	5 111	4 215
Immobilisations corporelles	377 841	9 423	368 417	348 464
1) En toute propriété				
Terrains	35 316	108	35 208	33 201
Constructions	150 783	893	149 890	141 302
Constructions sur sol d'autrui	481	8	473	422
Réseaux et installations de voirie	96 411	665	95 746	90 564
Oeuvres d'art	1 324		1 324	1 117
Autres immobilisations corporelles	22 396	7 743	14 653	14 041
Immobilisations en cours	48 370		48 370	45 849
Immobilisations affectées à un serv. non person.	4 709		4 709	4 716
Immobilisations mises en concession et affectées	17 730		17 730	16 966
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	37	1	37	35
Constructions	86	1	84	78
Réseaux	29		29	
autres immobilisations corporelles	65	3	62	84
3) Reçues au titre d'une affectation				
Terrains	11	0	11	11
Constructions	36	1	36	24
Réseaux	1	1	0	
autres immobilisations corporelles	55		55	56
Immobilisations financières	5 246	17	5 228	5 453
Participations et créances rattachées	1 313	7	1 306	1 304
Autres titres immobilisés	479	0	479	494
Avances et garanties d'emprunt	175		175	204
Prêts	1 500	3	1 496	1 552
Autres créances	1 778	7	1 771	1 899
TOTAL I	390 218	11 462	378 756	358 132
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	41		41	46
Terrains	12	0	12	13
Production autre que terrains	7	0	7	10
Autres stocks	22	0	22	23
		0		
Créances	5 783		5 726	5 566
Redevables et comptes rattachés	2 043	23	2 020	2 000
Créances irréc.adm. par le juge des comptes	0		0	0
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	1 107		1 107	1 071
Créances sur les BA, le CCAS et la CDE rattach.	0		0	0
Opérations pour le compte de tiers	1 357		1 357	1 423
Autres créances	1 276	35	1 242	1 072
Valeurs mobilières de placement	228		228	210
Disponibilités	14 922		14 922	14 423
Avances de trésorerie	239		239	218
Charges constatées d'avance	4		4	3
TOTAL II	21 217	58	21 159	20 466
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	262		262	310
Primes de remboursement des obligations	8		8	8
Dépenses à classer et à régulariser	180		180	168
Ecart de conversion - Actif	0		0	1
TOTAL III	451		451	487
TOTAL GENERAL (I + II + III)	411 886	11 520	400 366	379 085

Bilan au 31 décembre 2007 - Passif

Tableau 8

(en millions d'euros)

	au 31/12/2007	au 31/12/2006
FONDS PROPRES		
Fonds internes	245 984	235 487
Dotations	65 322	64 902
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	183	126
Affectation (par la collectivité de rattachement)		0
Réserves	162 900	153 777
Report à nouveau	6 748	6 362
Résultat de l'exercice	8 893	9 229
Subventions transférables	1 575	1 653
Différences sur réalisations d'immobilisations	364	-561
Autres fonds	87 905	79 958
Fonds globalisés	45 115	42 115
Subventions non transférables	42 739	37 793
Droits de l'affectant	50	50
TOTAL I	333 888	315 445
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	371	355
Provisions pour charges	61	59
TOTAL II	433	413
DETTES		
Dettes financières	57 114	54 927
Emprunts obligataires	1 370	1 226
Autres emprunts	54 026	52 056
Emprunts et dettes financières divers	554	605
Crédits et lignes de trésorerie	1 163	1 041
Dettes diverses	8 017	7 426
Fournisseurs et comptes rattachés	2 403	2 277
Dettes fiscales et sociales	266	237
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	443	387
Dettes envers les BA, le CCAS et la CDE rattach.	1 802	1 750
Opérations pour le compte de tiers	1 204	1 260
Autres dettes	437	414
Fournisseurs d'immobilisations	1 452	1 091
Produits constatés d'avance	11	11
TOTAL III	65 132	62 353
COMPTES DE REGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	909	872
Ecart de conversion - Passif	4	2
TOTAL IV	913	874
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	400 366	379 085

Bilan fonctionnel - Actif

Tableau 9a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
ACTIF IMMOBILISE BRUT	314 913	331 345	349 123	369 695	391 847
Immobilisations d'exploitation	290 017	304 635	320 662	340 711	362 430
Immobilisations hors exploitation	16 358	18 059	19 852	21 773	22 543
Immobilisations financières	5 404	5 513	5 408	5 470	5 246
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1 378	1 392	1 424	1 423	1 357
Autres actifs immobilisés	1 755	1 746	1 777	318	271
FONDS DE ROULEMENT	8 481	9 016	9 858	10 752	10 689
ACTIFS D'EXPLOITATION	3 252	2 886	2 915	3 168	3 168
Stocks et en-cours	46	42	47	47	41
Redevables et assimilés	2 388	2 055	1 847	1 857	1 813
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	606	595	849	1 071	1 107
Comptes de liaison	0	0	0	0	0
Autres créances d'exploitation	22	22	24	21	22
Charges constatées d'avance	3	4	3	3	4
Dépenses à classer ou à régulariser	185	169	144	169	180
CREANCES DIVERSES	1 111	1 163	1 351	1 245	1 482
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	170	183	164	163	230
Autres créances diverses	941	981	1 187	1 082	1 252
Valeurs mobilières de placement	120	127	179	210	228
Avances de trésorerie	39	32	25	218	239
Disponibilités	11 557	12 058	13 147	14 423	14 922

Bilan fonctionnel - Evolution de l'actif

Tableau 9b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
ACTIF IMMOBILISE BRUT	5,2	5,4	5,9	6,0
Immobilisations d'exploitation	5,0	5,3	6,3	6,4
Immobilisations hors exploitation	10,4	9,9	9,7	3,5
Immobilisations financières	2,0	-1,9	1,1	-4,1
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1,0	2,3	-0,1	-4,6
Autres actifs immobilisés	-0,5	1,8	-82,1	-14,8
FONDS DE ROULEMENT	6,3	9,3	9,1	-0,6
ACTIFS D'EXPLOITATION	-11,2	1,0	8,7	0,0
Stocks et en-cours	-9,5	11,4	-0,4	-11,5
Redevables et assimilés	-14,0	-10,1	0,5	-2,4
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	-1,8	42,6	26,1	3,4
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation	-2,8	11,0	-13,7	4,9
Charges constatées d'avance	14,5	-9,6	-6,9	15,4
Dépenses à classer ou à régulariser	-9,0	-14,6	17,4	6,8
CREANCES DIVERSES	4,7	16,1	-7,8	19,0
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	7,6	-10,4	-0,7	41,2
Autres créances diverses	4,2	21,1	-8,8	15,7
Valeurs mobilières de placement	5,5	41,4	16,9	8,6
Avances de trésorerie	-17,9	-22,9	780,4	9,4
Disponibilités	4,3	9,0	9,7	3,5

Bilan fonctionnel - Passif

Tableau 10a

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
RESSOURCES STABLES	323 393	340 360	358 981	380 447	402 535
Ressources propres	271 619	288 195	305 685	325 732	345 842
Capitaux propres	265 209	280 606	296 962	315 445	333 890
Amortissements et provisions	6 410	7 589	8 722	10 287	11 953
Dettes financières	50 588	50 944	52 040	53 455	55 489
Emprunts bancaires et assimilés	49 445	49 864	50 955	52 448	54 528
Autres dettes financières	1 143	1 079	1 085	1 007	962
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1 186	1 222	1 257	1 260	1 204
DETTES D'EXPLOITATION	5 087	4 876	5 189	5 569	5 863
Dettes sur achats	2 312	2 120	2 168	2 277	2 403
Dettes fiscales et sociales	302	220	265	237	263
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	397	344	367	387	443
Comptes de liaison	1 193	1 412	1 616	1 750	1 802
Autres dettes d'exploitation	46	40	38	34	28
Produits constatés d'avance	14	10	11	11	11
Recettes à classer ou à régulariser	823	730	724	874	912
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-1 836	-1 990	-2 274	-2 401	-2 695
DETTES DIVERSES	1 859	1 658	1 787	1 902	2 322
Fournisseurs d'immobilisations	942	860	962	1 091	1 452
Intérêts courus non échus	488	461	455	431	461
Autres dettes diverses	428	337	370	380	409
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	-748	-495	-436	-657	-840
Concours bancaires courants	652	717	783	1 041	1 163
TRESORERIE	11 064	11 500	12 568	13 810	13 759

Bilan fonctionnel - Evolution du passif

Tableau 10b

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
RESSOURCES STABLES	5,2	5,5	6,0	5,8
Ressources propres	6,1	6,1	6,6	6,2
Capitaux propres	5,8	5,8	6,2	5,8
Amortissements et provisions	18,4	14,9	17,9	16,2
Dettes financières	0,7	2,2	2,7	3,8
Emprunts bancaires et assimilés	0,8	2,2	2,9	4,0
Autres dettes financières	-5,6	0,5	-7,1	-4,5
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	3,0	2,9	0,2	-4,5
DETTES D'EXPLOITATION	-4,2	6,4	7,3	5,3
Dettes sur achats	-8,3	2,3	5,0	5,5
Dettes fiscales et sociales	-27,1	20,6	-10,7	11,2
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	-13,4	6,5	5,6	14,6
Comptes de liaison	18,4	14,4	8,3	3,0
Autres dettes d'exploitation	-13,5	-4,0	-11,6	-16,9
Produits constatés d'avance	-27,6	6,6	1,1	1,0
Recettes à classer ou à régulariser	-11,3	-0,8	20,6	4,4
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-8,4	-14,3	-5,6	-12,2
DETTES DIVERSES	-10,8	7,8	6,4	22,1
Fournisseurs d'immobilisations	-8,7	11,8	13,4	33,1
Intérêts courus non échus	-5,6	-1,2	-5,4	7,1
Autres dettes diverses	-21,2	9,8	2,8	7,6
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	33,8	11,8	-50,5	-28,0
Concours bancaires courants	10,1	9,1	33,0	11,8
TRESORERIE	3,9	9,3	9,9	-0,4

Tableau de financement - 1ère partie

Tableau 11

(en millions d'euros)

EMPLOIS	2007	2006
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	24 938	22 495
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 694	1 363
<i>Immobilisations corporelles et en cours</i>	22 506	20 418
<i>Immobilisations financières</i>	738	714
Opérations pour le compte de tiers	198	180
Charges à répartir sur plusieurs exercices	18	43
Réduction des capitaux propres	101	97
Remboursement de dettes financières	8 115	8 127
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	2 832	2 633
TOTAL DES EMPLOIS	33 370	30 943
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (RESSOURCE NETTE)		895
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	10 803	10 921
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	3 938	3 468
Opérations pour le compte de tiers	207	175
Augmentation des capitaux propres	8 193	7 711
<i>FCTVA</i>	2 387	2 243
<i>Subventions d'investissement</i>	5 617	5 434
<i>Divers</i>	189	34
Augmentation des dettes financières	10 166	9 562
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	3 318	2 856
TOTAL DES RESSOURCES	33 307	31 838
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)	63	

Tableau de financement - 2ème partie

Tableau 12

(en millions d'euros)

	Besoin	Dégagement	Solde 2007	Solde 2006
VARIATION EXPLOITATION				
Variation des actifs d'exploitation				
Stocks et en-cours		5		
Redevables et assimilés		44		
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	36			
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation	1			
Charges constatées d'avance	0			
Opérations à classer ou à régulariser	11			
Variation des dettes d'exploitation				
Dettes sur achats		126		
Dettes fiscales et sociales		26		
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques		56		
Comptes de liaison		52		
Autres dettes d'exploitation	6			
Produits constatés d'avance		0		
Opérations à classer ou à régulariser		39		
TOTAUX	55	349		
A - VARIATION NETTE EXPLOITATION			-294	-127
VARIATION HORS EXPLOITATION				
Variation des créances diverses	237			
Variation des dettes diverses		420		
TOTAUX	237	420		
B - VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			-184	-220
TOTAL A + B			-477	-348
Besoin de l'exercice en fonds de roulement ou dégagement net de l'exercice				
VARIATION TRESORERIE				
Variation des disponibilités	537			
Variation des concours bancaires courants		122		
TOTAUX	537	122		
C - VARIATION NETTE TRESORERIE			415	1 242
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL A + B + C			-62	894
EMPLOI NET			-62	894
RESSOURCE NETTE				

Dettes à moyen et long terme de 2003 à 2007

Tableau 13

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	49 445	49 864	50 955	52 448	54 528
Emprunts obligataires	532	550	836	1 226	1 370
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 282	48 770	49 667	50 819	52 832
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	19	16	14	12	10
Dettes pour M.E.T.P.	39	33	24	20	15
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	165	145	135	119	95
Autres emprunts	409	351	279	252	204
AUTRES DETTES	1 143	1 079	1 085	1 007	962
Dépôts et cautionnements reçus	59	64	71	71	76
Dettes envers locataires-acquéreurs	415	410	393	378	354
Autres dettes	669	605	621	621	532
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	50 588	50 944	52 040	53 455	55 489
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,78	0,76	0,76	0,75	0,78
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	4,94	4,89	4,93	4,89	5,08

Evolution de la dette à moyen et long terme de 2003 à 2007

Tableau 14

	(en pourcentage)			
	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,8	2,2	2,9	4,0
Emprunts obligataires	3,3	52,0	46,7	11,8
Emprunts auprès des établissements de crédit	1,0	1,8	2,3	4,0
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	-16,0	-14,3	-11,9	-13,1
Dettes pour M.E.T.P.	-15,1	-25,9	-16,5	-25,5
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-12,1	-6,8	-11,8	-19,9
Autres emprunts	-14,3	-20,4	-9,7	-19,1
AUTRES DETTES	-5,6	0,5	-7,1	-4,5
Dépôts et cautionnements reçus	9,2	10,2	0,6	6,5
Dettes envers locataires-acquéreurs	-1,3	-4,0	-3,9	-6,4
Autres dettes	-9,5	2,5	0,0	-14,3
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	0,7	2,2	2,7	3,8
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	-1,5	-0,8	-0,7	3,8
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-1,0	0,8	-0,7	3,8

Besoin de financement de 2003 à 2007

Tableau 15

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
FONCTIONNEMENT					
Produits réels de fonctionnement (p)	63 055	64 403	66 095	67 845	69 659
Charges réelles de fonctionnement (c)	52 806	53 977	55 534	56 924	58 855
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	10 249	10 426	10 561	10 921	10 804
INVESTISSEMENT					
Ressources d'investissement hors emprunt (r)	8 713	9 162	9 838	11 354	12 338
Emplois d'investissement hors dette (d)	17 683	19 409	20 653	22 816	25 255
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)			254	541	2 113
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	1 279	179			
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme			1 096	1 436	2 050
Variation du fonds de roulement			842	895	-63
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme	-211	356	356		
Variation du fonds de roulement	1 068	535	535		

Evolution du besoin de financement de 2003 à 2007

Tableau 16

	(en pourcentage)			
	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
FONCTIONNEMENT				
Produits réels de fonctionnement (p)	2,1	2,6	2,6	2,7
Charges réelles de fonctionnement (c)	2,2	2,9	2,5	3,4
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	1,7	1,3	3,4	-1,1
INVESTISSEMENT				
Ressources d'investissement hors emprunt (r)	5,2	7,4	15,4	8,7
Emplois d'investissement hors dette (d)	9,8	6,4	10,5	10,7
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)			-	291
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	-86,0	-100,0	-	
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	42,8
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-107,0
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-

- Evolution non significative

Synthèse des dépenses réelles de 2003 à 2007

Tableau 17

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	13 096	13 520	13 979	14 529	14 873
Impôts et taxes	349	353	360	359	368
Charges de personnel	25 999	26 852	27 898	28 996	30 382
Autres charges de gestion courante	10 168	10 274	10 323	10 089	10 233
<i>Contingents et participations</i>	3 101	3 076	2 977	3 044	3 131
<i>Subventions</i>	5 776	5 881	5 999	5 663	5 735
<i>Autres charges</i>	1 291	1 317	1 347	1 382	1 367
Charges financières	2 429	2 195	2 108	2 225	2 308
Charges exceptionnelles	765	783	866	726	691
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	52 806	53 977	55 534	56 924	58 855
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	378	456	476	507	539
Immobilisations corporelles	5 074	5 680	6 299	6 645	7 487
Immobilisations en cours	10 763	11 885	12 630	13 773	15 020
DEPENSES D'EQUIPEMENT	16 216	18 021	19 405	20 925	23 045
Opérations pour le compte de tiers	115	134	143	180	198
Subventions versées				856	1 155
Immobilisations financières	644	607	454	714	738
Réduction des capitaux propres	199	183	145	97	101
Charges à répartir sur plusieurs exercices	509	464	506	43	18
EMPLOIS D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)	17 683	19 409	20 653	22 816	25 255
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	7 951	8 069	8 160	8 127	8 115
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	25 634	27 477	28 813	30 943	33 370
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	1 068	535	842	895	-63

Synthèse des recettes réelles de 2003 à 2007

Tableau 18

(en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)					
Production	3 829	3 952	4 038	4 248	4 478
Ressources fiscales	34 819	36 015	37 393	38 625	39 669
<i>Impôts locaux</i>	23 483	23 975	24 681	25 421	26 141
<i>Fiscalité reversée</i>	6 691	7 250	7 652	7 881	8 023
<i>Autres impôts et taxes</i>	4 645	4 790	5 059	5 322	5 505
Dotations et subventions	20 930	20 888	21 106	21 678	22 024
<i>Dotations de l'Etat</i>	12 388	15 340	15 737	16 083	16 431
<i>Subventions et participations</i>	2 634	2 552	2 467	2 609	2 683
<i>Autres attributions</i>	5 907	2 996	2 902	2 987	2 910
Autres produits de gestion courante	2 226	2 227	2 283	2 389	2 521
Transferts de charges	585	578	574	15	9
Produits financiers	190	169	190	180	173
Produits exceptionnels	478	575	510	710	786
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	63 055	64 403	66 095	67 845	69 659
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	10 249	10 426	10 561	10 921	10 803
Augmentation des capitaux propres	6 357	6 656	7 220	7 711	8 193
<i>FCTVA</i>	2 070	1 912	2 051	2 243	2 387
<i>Subventions d'investissement</i>	4 239	4 707	5 126	5 434	5 617
<i>Divers</i>	47	37	42	34	189
Cessions d'immobilisations non financières	1 456	1 798	1 898	3 020	2 976
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	785	557	574	448	962
Opérations pour le compte de tiers	115	151	145	175	207
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNT)	8 713	9 162	9 838	11 354	12 338
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 740	8 425	9 256	9 562	10 166
RECETTES D'INVESTISSEMENT	26 702	28 012	29 655	31 837	33 307

Evolution des dépenses réelles de 2003 à 2007

Tableau 19

(en pourcentage)

	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)				
Achats et charges externes	3,2	3,4	3,9	2,4
Impôts et taxes	1,0	2,1	-0,4	2,6
Charges de personnel	3,3	3,9	3,9	4,8
Autres charges de gestion courante	1,0	0,5	-2,3	1,4
<i>Contingents et participations</i>	-0,8	-3,2	2,3	2,9
<i>Subventions</i>	1,8	2,0	-5,6	1,3
<i>Autres charges</i>	2,0	2,3	2,6	-1,1
Charges financières	-9,6	-4,0	5,6	3,7
Charges exceptionnelles	2,4	10,5	-16,1	-4,8
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2,2	2,9	2,5	3,4
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)				
Immobilisations incorporelles	20,5	4,4	6,5	6,2
Immobilisations corporelles	11,9	10,9	5,5	12,7
Immobilisations en cours	10,4	6,3	9,1	9,0
DEPENSES D'EQUIPEMENT	11,1	7,7	7,8	10,1
Opérations pour le compte de tiers	16,0	6,9	26,1	9,8
Subventions versées				
Immobilisations financières	-5,7	-25,2	57,2	3,4
Réduction des capitaux propres	-8,1	-20,8	-33,1	4,3
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-8,9	9,2	-91,5	-59,3
EMPLOIS D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)	9,8	6,4	10,5	10,7
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	1,5	1,1	-0,4	-0,1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7,2	4,9	7,4	7,8
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-	-	-	-

- non significatif

Evolution des recettes réelles de 2003 à 2007

Tableau 20

	(en pourcentage)			
	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005	de 2005 à 2006	de 2006 à 2007
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)				
Production	3,2	2,2	5,2	5,4
Ressources fiscales	3,4	3,8	3,3	2,7
<i>Impôts locaux</i>	2,1	2,9	3,0	2,8
<i>Fiscalité reversée</i>	8,4	5,5	3,0	1,8
<i>Autres impôts et taxes</i>	3,1	5,6	5,2	3,4
Dotations et subventions	-0,2	1,0	2,7	1,6
<i>Dotations de l'Etat</i>	23,8	2,6	2,2	2,2
<i>Subventions et participations</i>	-3,1	-3,3	5,7	2,8
<i>Autres attributions</i>	-49,3	-3,1	2,9	-2,6
Autres produits de gestion courante	0,0	2,5	4,6	5,5
Transferts de charges	-1,1	-0,7	-97,4	-43,0
Produits financiers	-11,2	12,6	-5,3	-4,0
Produits exceptionnels	20,4	-11,2	39,0	10,8
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	2,1	2,6	2,6	2,7
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)				
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT				
	1,7	1,3	3,4	-1,1
Augmentation des capitaux propres	4,7	8,5	6,8	6,2
<i>FCTVA</i>	-7,6	7,3	9,3	6,4
<i>Subventions d'investissement</i>	11,0	8,9	6,0	3,4
<i>Divers</i>	-21,4	13,5	-19,6	457,2
Cessions d'immobilisations non financières	23,5	5,6	59,1	-1,5
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	-29,1	3,1	-22,0	114,8
Opérations pour le compte de tiers	31,8	-4,0	20,6	18,1
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNT)	5,2	7,4	15,4	8,7
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	8,8	9,9	3,3	6,3
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4,9	5,9	7,4	4,6

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2007

Tableau 21

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	333	467	1 870	1 098	750	1 719	82	6 318
Charges de personnel	299	538	2 525	1 692	1 287	3 264	190	9 795
Contingents et participations	160	213	515	214	133	251	9	1 496
Subventions de fonctionnement	48	71	356	259	188	515	37	1 473
Autres charges	126	110	354	127	82	129	6	935
Charges financières (hors provisions)	35	61	287	173	121	277	5	958
Charges exceptionnelles	59	95	444	219	136	324	12	1 289
Divers	26	31	111	75	132	285	10	670
								0
								0
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 085	1 584	6 464	3 857	2 829	6 764	352	22 934
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	398	489	1 733	914	498	1 010	31	5 072
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	405	498	1 774	951	601	1 236	31	5 495
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	29	42	146	75	43	109	5	449
Immobilisations corporelles	254	343	1 200	574	371	739	33	3 515
Immobilisations en cours	529	662	2 675	1 439	897	1 877	91	8 171
Immobilisations financières	19	19	68	33	13	34	1	187
Remboursements d'emprunts	116	184	798	470	314	760	13	2 654
Charges à répartir	0	1	4	1	0	1	0	7
Divers	10	16	81	61	58	163	9	398
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	958	1 267	4 971	2 653	1 696	3 684	151	15 380

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2007

Tableau 22

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	1 734	2 653	1 549	1 660	643	317	8 554	14 873
Charges de personnel	3 791	6 107	3 676	4 348	1 675	991	20 587	30 382
Contingents et participations	233	276	194	152	720	61	1 635	3 131
Subventions de fonctionnement	616	1 004	706	1 045	678	212	4 262	5 735
Autres charges	109	128	76	86	18	17	433	1 367
Charges financières	259	411	259	312	59	50	1 350	2 308
Charges exceptionnelles	337	497	341	568	407	49	2 199	3 487
Divers							0	670
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	7 371	11 538	7 108	8 623	4 422	1 760	40 821	63 756
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	830	1 035	619	813	422	102	3 820	8 892
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 069	1 421	862	1 196	632	128	5 307	10 803
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	106	207	198	293	385	56	1 245	1 694
Immobilisations corporelles	703	1 109	610	724	761	135	4 041	7 555
Immobilisations en cours	1 596	1 996	1 294	1 470	689	359	7 403	15 574
Immobilisations financières	26	57	48	213	197	11	552	738
Remboursements d'emprunts	840	1 334	985	1 361	773	169	5 461	8 115
Charges à répartir	8	2	1	0	0	0	11	18
Divers							0	398
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 509	4 966	3 479	4 217	2 818	789	19 777	35 157

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2007

Tableau 23

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	123	139	491	270	194	443	6	1 665
Impôts locaux	393	664	2 951	1 835	1 268	2 917	61	10 088
Fiscalité reversée	21	55	511	465	416	1 052	3	2 523
Autres impôts et taxes	107	120	404	237	185	500	181	1 733
Dotation globale de fonctionnement	405	550	2 074	1 110	708	1 568	66	6 481
DGD	2	2	7	2	2	4	0	19
Autres dotations de l'Etat	30	19	16	3	1	11	0	81
Subventions et attributions	173	225	736	384	276	629	29	2 452
Produits exceptionnels	76	109	477	240	143	360	22	1 429
Divers	153	190	530	225	135	290	14	1 535
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 483	2 073	8 196	4 771	3 326	7 774	383	28 007
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	84	107	414	221	136	272	14	1 250
Dotations et autres fonds	9	20	112	76	43	75	5	339
Subventions reçues	263	308	974	425	253	509	67	2 799
Immobilisations financières	24	23	67	36	20	38	0	208
Amortissements	9	11	46	42	110	238	8	465
Emprunts et dettes assimilées	163	234	1 147	645	460	1 010	24	3 683
Excédents de fonctionnement capital.	316	402	1 648	877	494	1 019	18	4 775
Divers								0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	938	1 216	4 939	2 602	1 713	3 620	147	15 175

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2007

Tableau 24

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	463	769	464	505	246	59	2 507	4 172
Impôts locaux	3 012	4 773	2 890	3 355	1 579	444	16 053	26 141
Fiscalité reversée	1 283	1 668	975	1 464	0	110	5 500	8 023
Autres impôts et taxes	495	713	568	594	741	660	3 771	5 505
Dotations globales de fonctionnement	1 669	2 725	1 662	1 905	1 230	357	9 548	16 028
DGD	4	22	25	43	16	5	115	134
Autres dotations de l'Etat	31	103	51	3	0	0	188	269
Subventions et attributions	639	1 003	579	694	121	106	3 141	5 593
Produits exceptionnels	369	501	347	527	446	70	2 259	3 688
Divers	235	296	166	347	465	52	1 560	3 095
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	8 201	12 573	7 727	9 436	4 844	1 861	44 641	72 648
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	243	324	189	232	98	52	1 137	2 387
Dotations et autres fonds	61	88	52	29	3	48	279	618
Subventions reçues	474	647	383	398	117	180	2 200	4 998
Immobilisations financières	36	83	41	229	357	9	754	962
Amortissements	243	380	249	360	210	47	1 490	1 955
Emprunts et dettes assimilées	1 009	1 590	1 240	1 354	1 061	230	6 483	10 166
Excédents de fonctionnement capital.	872	1 153	739	939	340	97	4 139	8 914
Divers							0	0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 463	4 992	3 548	4 212	2 818	767	19 800	34 975

Dettes à moyen et long terme par strate - Exercice 2007

Tableau 25

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	795	1 273	6 339	3 839	2 842	6 256	107	21 451
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	782	1 262	6 294	3 813	2 822	6 216	104	21 293
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	2	2	3	0	0	3	0	10
Dettes pour M.E.T.P.	0	0	0		0	2	0	2
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	4	4	15	8	4	9	3	48
Autres emprunts	7	5	27	17	15	26	1	98
AUTRES DETTES	50	56	232	92	72	99	10	611
Dépôts et cautionnements reçus	10	10	20	6	3	4	0	52
Dettes envers locataires-acquéreurs	3	6	71	38	28	45	5	196
Autres dettes	37	40	141	49	42	50	4	362
TOTAL DE LA DETTE	832	1 328	6 570	3 931	2 915	6 355	117	22 061
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,61	0,71	0,87	0,88	0,92	0,89	0,34	0,83
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	2,41	3,15	4,05	4,29	5,07	5,37	2,72	4,09

Dette à moyen et long terme par strate - Exercice 2007

Tableau 26

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 214	9 793	6 483	7 333	2 132	1 122	33 077	54 528
Emprunts obligataires	0	57	75	345	891	3	1 370	1 370
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 192	9 660	6 391	6 970	1 241	1 086	31 539	52 832
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0	0	0	0	0	0	0	10
Dettes pour M.E.T.P.	1	10	0	0	0	2	13	15
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	7	34	3	0	0	3	48	95
Autres emprunts	14	32	15	17	0	28	106	204
AUTRES DETTES	131	79	24	77	0	40	351	962
Dépôts et cautionnements reçus	5	9	4	4	0	1	24	76
Dettes envers locataires-acquéreurs	43	14	4	64	0	32	158	354
Autres dettes	82	57	16	9	0	6	170	532
TOTAL DE LA DETTE	6 345	9 872	6 507	7 410	2 133	1 162	33 428	55 490
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,80	0,82	0,88	0,82	0,47	0,67	0,78	0,78
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,71	6,63	7,25	6,05	3,72	7,34	6,05	5,08

Ventilation des impositions directes - exercice 2007 (*)

Tableau 27

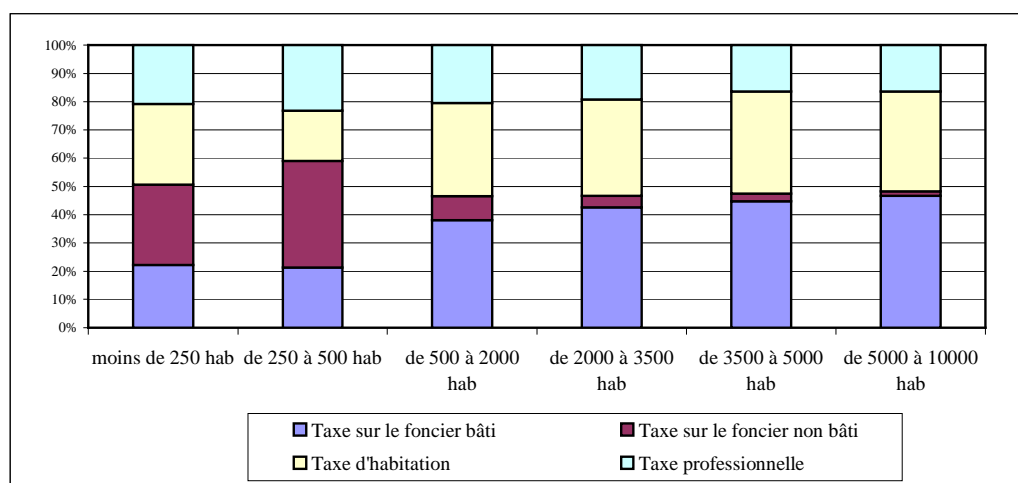
(en millions d'euros)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000 hab	National moins de 10000 hab
Taxe sur le foncier bâti	126	222	1 132	768	572	1 340	30	4 191
Taxe sur le foncier non bâti	85	106	255	74	35	49	2	606
Taxe d'habitation	109	193	980	615	464	1 014	15	3 389
Taxe professionnelle	80	137	612	346	210	472	14	1 870
Total des impositions directes votées	399	658	2 978	1 803	1 280	2 874	62	10 055

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000 hab	National moins de 10000 hab
Taxe sur le foncier bâti	21,25	19,09	38,01	42,59	44,67	46,63	48,84	41,68
Taxe sur le foncier non bâti	27,37	33,82	8,55	4,13	2,75	1,69	3,52	6,02
Taxe d'habitation	27,37	16,09	32,89	34,09	36,20	35,27	24,57	33,70
Taxe professionnelle	19,93	20,77	20,55	19,20	16,37	16,41	23,07	18,60



* Source : Les montants inscrits sont les montants réels nets déterminés à partir des rôles émis, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Evolution de la ventilation des impositions directes entre les exercices 2006 et 2007

Tableau 27bis

(en millions d'euros)

	moins de 250 hab 2006	moins de 250 hab 2007	de 250 à 500 hab 2006	de 250 à 500 hab 2007	de 500 à 2 000 hab 2006	de 500 à 2 000 hab 2007
Taxe sur le foncier bâti	121	126	214	222	1 086	1 132
Taxe sur le foncier non bâti	83	85	104	106	250	255
Taxe d'habitation	104	109	185	193	936	980
Taxe professionnelle	78	80	137	137	628	612
Total des impositions directes votées	386	399	640	658	2 899	2 978

	de 2 000 à 3 500 hab 2006	de 2 000 à 3 500 hab 2007	de 3 500 à 5 000 hab 2006	de 3 500 à 5 000 hab 2007
Taxe sur le foncier bâti	739	768	549	572
Taxe sur le foncier non bâti	73	74	35	35
Taxe d'habitation	587	615	447	464
Taxe professionnelle	348	346	211	210
Total des impositions directes votées	1 747	1 803	1 242	1 280

	de 5 000 à 10 000 hab 2006	de 5 000 à 10 000 hab 2007	DOM moins de 10 000 hab 2006	DOM moins de 10 000 hab 2007
Taxe sur le foncier bâti	1 283	1 340	29	30
Taxe sur le foncier non bâti	47	49	2	2
Taxe d'habitation	971	1 014	14	15
Taxe professionnelle	474	472	14	14
Total des impositions directes votées	2 775	2 874	59	62

	National moins de 10 000 hab 2006	National moins de 10 000 hab 2007
Taxe sur le foncier bâti	4 020	4 191
Taxe sur le foncier non bâti	595	606
Taxe d'habitation	3 245	3 389
Taxe professionnelle	1 889	1 870
Total des impositions directes votées	9 748	10 055

Ventilation des impositions directes - exercice 2007 (*)

Tableau 28

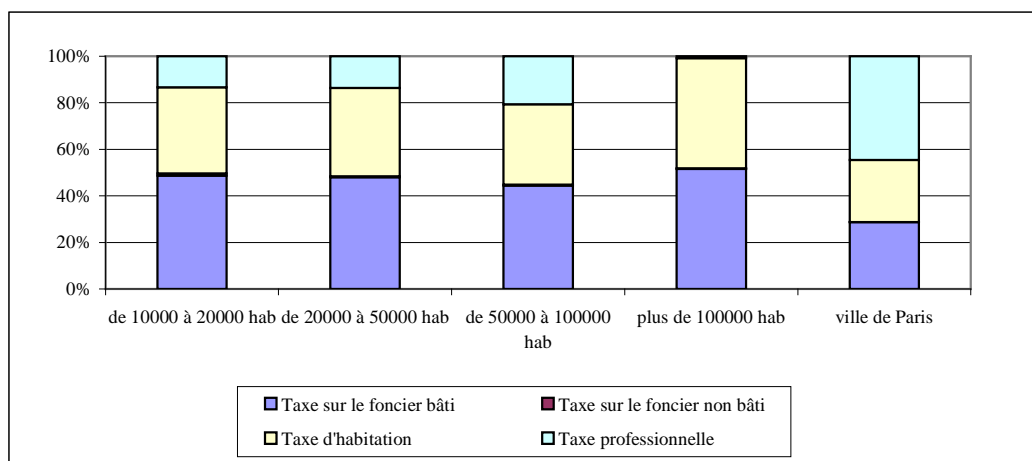
(en millions d'euros)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	1 501	2 299	1 271	1 717	452	228	7 467	11 657
Taxe sur le foncier non bâti	30	24	11	9	2	7	83	688
Taxe d'habitation	1 142	1 816	991	1 577	419	134	6 080	9 469
Taxe professionnelle	412	652	588	27	704	70	2 451	4 321
Total des impositions directes votées	3 085	4 790	2 860	3 329	1 577	439	16 081	26 136

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	48,65	47,99	44,42	51,57	28,65	51,90	46,43	44,60
Taxe sur le foncier non bâti	0,98	0,49	0,37	0,26	0,16	1,65	0,51	2,63
Taxe d'habitation	37,02	37,90	34,66	47,38	26,58	30,59	37,81	36,23
Taxe professionnelle	13,36	13,61	20,55	0,80	44,61	15,86	15,24	16,53



* Source : Les montants inscrits sont les montants réels nets déterminés à partir des rôles émis, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Evolution de la ventilation des impositions directes entre les exercices 2006 et 2007

Tableau 28bis

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab 2006	de 10 000 à 20 000 hab 2007	de 20 000 à 50 000 hab 2006	de 20 000 à 50 000 hab 2007
Taxe sur le foncier bâti	1 442	1 501	2 225	2 299
Taxe sur le foncier non bâti	30	30	23	24
Taxe d'habitation	1 096	1 142	1 763	1 816
Taxe professionnelle	423	412	678	652
Total des impositions directes votées	2 990	3 085	4 690	4 790

	de 50 000 à 100 000 hab 2006	de 50 000 à 100 000 hab 2007	plus de 100 000 hab 2006	plus de 100 000 hab 2007
Taxe sur le foncier bâti	1 234	1 271	1 668	1 717
Taxe sur le foncier non bâti	10	11	8	9
Taxe d'habitation	965	991	1 533	1 577
Taxe professionnelle	584	588	25	27
Total des impositions directes votées	2 794	2 860	3 234	3 329

	ville de Paris 2006	ville de Paris 2007	DOM plus de 10 000 hab 2006	DOM plus de 10 000 hab 2007
Taxe sur le foncier bâti	430	452	217	228
Taxe sur le foncier non bâti	1	2	7	7
Taxe d'habitation	399	419	126	134
Taxe professionnelle	695	704	67	70
Total des impositions directes votées	1 525	1 577	417	439

	National plus de 10 000 hab 2006	National plus de 10 000 hab 2007	Total national 2006	Total national 2007
Taxe sur le foncier bâti	7 215	7 467	11 235	11 657
Taxe sur le foncier non bâti	80	83	674	688
Taxe d'habitation	5 883	6 080	9 128	9 469
Taxe professionnelle	2 472	2 451	4 361	4 321
Total des impositions directes votées	15 650	16 081	25 398	26 136

Données en euros par habitant - Exercice 2007

Tableau 29

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	610	572	602	724	798	985	1 255	733
Achats et charges externes	188	169	174	206	212	250	293	202
Charges de personnel	168	194	235	317	363	475	678	313
Contingents et participations	90	77	48	40	38	37	33	48
Subventions versées	27	26	33	49	53	75	131	47
Charges financières	19	22	27	32	34	40	19	31
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	835	749	764	895	939	1 132	1 365	895
Ventes et prestations de services	69	50	46	51	55	65	22	53
Impôts locaux	221	240	275	344	358	425	218	322
Autres impôts et taxes	60	43	38	45	52	73	644	55
Dotations de l'Etat	246	206	195	209	201	230	236	210
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	228	180	165	178	170	180	109	176
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	539	458	463	498	479	536	538	491
Dépenses d'équipement	457	378	375	392	370	397	459	388
Remboursements d'emprunts	65	66	74	88	88	111	45	85
RECETTES D'INVESTISSEMENT	528	439	460	488	483	527	524	485
FCTVA	47	39	39	41	39	40	51	40
Subventions reçues	148	111	91	80	71	74	239	89
Emprunts et dettes assimilées	92	84	107	121	130	147	85	118
Excédents de fonctionnement capital.	178	145	154	165	140	148	65	153
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	468	480	612	737	823	925	416	705
FISCALITE								
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	225	238	278	338	361	418	222	321
Taxe sur le foncier bâti	71	80	105	144	161	195	108	134
Taxe sur le foncier non bâti	48	38	24	14	10	7	8	19
Taxe d'habitation	61	70	91	115	131	148	55	108
Taxe professionnelle	45	49	57	65	59	69	51	60

Données en euros par habitant - Exercice 2007

Tableau 30

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 093	1 260	1 435	1 246	2 059	1 211	1 301	1 017
Achats et charges externes	257	290	313	240	299	218	273	237
Charges de personnel	562	667	742	628	780	682	656	485
Contingents et participations	35	30	39	22	335	42	52	50
Subventions versées	91	110	143	151	316	146	136	92
Charges financières	38	45	52	45	27	35	43	37
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 216	1 373	1 560	1 364	2 255	1 281	1 423	1 159
Ventes et prestations de services	69	84	94	73	115	40	80	67
Impôts locaux	447	521	583	485	735	305	512	417
Autres impôts et taxes	73	78	115	86	345	454	120	88
Dotations de l'Etat	253	311	351	282	580	249	314	262
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	159	155	174	173	294	88	169	172
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	520	542	702	610	1 312	543	630	561
Dépenses d'équipement	357	362	424	359	854	378	404	396
Remboursements d'emprunts	125	146	199	197	360	116	174	129
RECETTES D'INVESTISSEMENT	514	545	716	609	1 312	527	631	558
FCTVA	36	35	38	33	46	36	36	38
Subventions reçues	70	71	77	58	54	124	70	80
Emprunts et dettes assimilées	150	174	250	196	494	158	207	162
Excédents de fonctionnement capital.	129	126	149	136	158	67	132	142
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	941	1 078	1 313	1 071	993	800	1 065	885
FISCALITE								
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	458	523	577	481	734	302	513	0
Taxe sur le foncier bâti	223	251	256	248	210	157	238	0
Taxe sur le foncier non bâti	4	3	2	1	1	5	3	0
Taxe d'habitation	169	198	200	228	195	92	194	0
Taxe professionnelle	61	71	119	4	328	48	78	0

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2007

Tableau 31

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	DOM plus de 10 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	2 754,0	4 290,4	2 567,9	3 006,9	696,9	1 296,7	14 610,4
01 : Opérations non ventilables	784,8	1 276,3	752,7	984,0	104,5	446,2	4 348,6
02 : Administration générale	1 963,1	3 000,5	1 807,5	2 001,8	591,6	844,6	10 209,1
03 : Justice	0,7	1,8	1,0	0,4	0,4	0,0	4,3
04 : Relations internationales	5,5	9,3	6,8	20,7	0,2	5,9	48,4
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	248,7	336,6	246,1	353,4	82,1	33,6	1 300,4
11 : Sécurité intérieure	244,5	322,6	232,1	339,1	81,0	32,1	1 251,4
12 : Hygiène et salubrité publique	4,2	14,0	13,9	14,3	1,1	1,5	49,0
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT-FORMATION	993,9	1 380,8	770,5	894,7	346,6	360,9	4 747,0
20 : Services communs	116,2	197,7	118,9	159,7	63,6	45,0	701,1
21 : Enseignement du premier degré	507,3	692,7	380,4	459,1	155,6	222,5	2 417,5
22 : Enseignement du deuxième degré	7,1	5,0	2,5	2,6	0,8	9,6	27,7
23 : Enseignement supérieur	1,2	8,0	12,9	24,2	0,3	17,6	64,2
24 : Formation continue	2,6	4,1	2,8	2,6	0,1	0,0	12,2
25 : Services annexes de l'enseignement	359,3	473,1	253,0	246,6	126,3	66,2	1 524,4
FONCTION 3 : CULTURE	487,0	776,5	496,6	895,4	64,3	206,5	2 925,8
30 : Services communs	53,9	87,1	44,3	81,9	13,4	8,2	288,8
31 : Expression artistique	161,2	284,4	187,9	382,2	6,8	44,1	1 066,5
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	144,2	248,0	161,1	286,2	22,0	72,7	934,0
33 : Action culturelle	127,6	156,7	103,4	145,1	22,2	81,5	636,4
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	759,5	1 179,6	671,8	626,1	100,9	166,3	3 503,5
40 : Services communs	147,8	280,3	147,9	185,6	37,4	28,1	827,1
41 : Sports	308,8	382,0	224,8	199,7	42,5	87,6	1 245,4
42 : Jeunesse	302,6	516,9	299,0	240,8	21,1	50,6	1 430,9
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	304,1	560,5	360,3	398,9	67,4	597,3	2 288,2
51 : Santé	16,4	89,2	67,2	37,2	5,3	7,2	222,4
52 : Interventions sociales	287,7	471,1	293,1	361,7	62,1	590,1	2 065,8

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2007

Tableau 32

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	DOM plus de 10 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	328,3	586,1	341,2	407,2	41,2	177,5	1 878,0
60 : Services communs	12,9	13,1	12,1	9,2	0,8	0,1	48,2
61 : Services en faveur des personnes âgées	34,4	72,5	41,9	64,4	2,4	0,0	215,6
62 : Actions en faveur de la maternité	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,5
63 : Aides à la famille	7,7	10,0	14,2	8,4	0,3	0,0	40,6
64 : Crèches et garderies	272,8	490,3	272,8	322,0	37,7	177,4	1 573,1
FONCTION 7 : LOGEMENT	21,5	47,2	30,1	25,9	1,9	29,0	155,7
70 : Services communs	5,5	16,0	9,8	7,1	1,6	27,7	67,7
71 : Parc privé de la ville	12,5	18,0	10,6	12,3	0,2	0,0	53,6
72 : Aide au secteur locatif	3,2	12,9	7,9	6,2	0,1	1,3	31,7
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,3	0,3	1,8	0,3	0,0	0,0	2,8
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	1 031,9	1 447,3	967,7	1 033,4	268,5	970,3	5 717,4
81 : Services urbains	400,4	611,4	465,6	436,1	117,6	675,1	2 706,2
82 : Aménagement urbain	604,5	798,5	483,1	581,0	147,7	292,7	2 907,4
83 : Environnement	26,4	36,4	19,0	16,2	3,2	2,5	103,8
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	103,3	153,6	100,5	162,4	20,0	28,4	559,0
90 : Interventions économiques	38,7	66,9	50,5	64,9	6,3	17,2	244,5
91 : Foires et marchés	9,2	17,5	13,6	22,7	4,3	2,0	69,2
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	2,2	2,3	3,2	1,5	0,6	0,0	9,8
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	2,3	2,1	0,1	5,8	0,6	0,0	11,0
94 : Aides au commerce et aux services marchands	5,0	11,6	9,4	20,8	0,1	1,3	48,1
95 : Aides au tourisme	40,2	49,7	23,1	38,5	7,7	7,9	167,0
96 : Aides aux services publics	5,1	2,5	0,5	0,9	0,4	0,0	9,3
TOTAL GENERAL	7 032	10 759	6 553	7 804	1 690	3 867	37 685

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2007

Tableau 33

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	DOM plus de 10 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	336,4	534,2	392,3	495,6	91,5	272,4	2 123,8
01 : Opérations non ventilables	96,7	126,7	121,7	188,7	29,3	146,6	709,6
02 : Administration générale	329,7	422,9	245,0	285,1	70,4	125,8	1 478,9
03 : Justice	0,3	0,3	0,4	0,0	0,3	0,0	1,2
04 : Relations internationales	0,1	0,2	0,1	1,9	0,0	0,0	2,3
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	17,4	21,0	23,7	21,1	2,2	1,4	86,8
11 : Sécurité intérieure	17,1	18,6	23,0	18,8	2,1	1,1	80,7
12 : Hygiène et salubrité publique	0,3	2,4	0,7	2,3	0,1	0,4	6,2
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	251,9	367,6	266,5	300,9	81,2	100,1	1 368,1
20 : Services communs	13,6	35,1	59,9	8,9	5,5	1,1	124,1
21 : Enseignement du premier degré	197,3	292,8	159,5	225,9	69,2	72,3	1 017,0
22 : Enseignement du deuxième degré	6,1	7,4	0,6	0,6	1,0	2,7	18,5
23 : Enseignement supérieur	1,1	4,6	29,3	32,7	0,1	14,6	82,3
24 : Formation continue	0,5	0,2	0,0	1,1	0,0	0,0	1,9
25 : Services annexes de l'enseignement	33,2	27,5	17,1	31,7	5,4	9,3	124,3
FONCTION 3 : CULTURE	216,7	281,8	199,9	258,2	18,7	151,1	1 126,3
30 : Services communs	11,9	8,8	9,9	6,2	1,0	1,0	38,9
31 : Expression artistique	42,9	63,5	83,1	75,0	1,4	20,2	286,1
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	112,2	145,2	76,6	159,7	14,6	54,2	562,7
33 : Action culturelle	49,6	64,2	30,3	17,2	1,6	75,7	238,6
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	323,8	452,3	219,9	277,2	47,9	63,4	1 384,6
40 : Services communs	5,8	18,4	13,4	21,5	3,4	2,2	64,8
41 : Sports	267,9	346,5	175,9	189,2	41,1	42,2	1 062,8
42 : Jeunesse	50,1	87,4	30,6	66,5	3,4	18,9	257,0
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	34,1	55,7	30,2	41,6	2,4	7,1	171,1
51 : Santé	3,0	17,7	14,8	8,8	1,2	0,3	45,9
52 : Interventions sociales	31,1	38,0	15,4	32,8	1,2	6,8	125,3

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2007

Tableau 34

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	DOM plus de 10 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	69,9	102,1	43,2	54,4	8,6	89,6	367,9
60 : Services communs	1,5	2,3	0,4	2,2	0,2	0,0	6,6
61 : Services en faveur des personnes âgées	13,2	15,4	5,3	5,0	0,4	0,0	39,3
62 : Actions en faveur de la maternité	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4
63 : Aides à la famille	1,3	0,7	3,3	0,0	0,0	0,0	5,4
64 : Crèches et garderies	54,0	83,7	33,8	47,2	7,9	89,6	316,2
FONCTION 7 : LOGEMENT	30,1	50,1	54,8	36,4	5,7	284,5	461,6
70 : Services communs	4,7	10,6	3,4	1,1	4,1	3,4	27,3
71 : Parc privé de la ville	16,6	18,3	5,6	6,0	0,9	0,0	47,4
72 : Aide au secteur locatif	8,7	20,9	45,8	29,4	0,7	264,8	370,3
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	16,2	16,7
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	1 069,6	1 392,3	816,6	952,4	272,7	861,2	5 364,8
81 : Services urbains	125,2	155,7	98,7	145,8	49,7	45,0	620,1
82 : Aménagement urbain	922,8	1 216,3	707,1	795,7	213,7	768,4	4 624,1
83 : Environnement	21,6	20,2	10,7	10,9	9,3	47,8	120,6
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	54,7	53,0	54,7	48,9	18,9	3,7	233,9
90 : Interventions économiques	23,9	15,8	30,0	23,6	2,9	2,2	98,4
91 : Foires et marchés	6,7	18,0	14,0	12,4	1,2	1,5	53,9
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	1,7	1,0	1,4	0,4	10,1	0,0	14,6
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	2,3	0,1	0,0	0,2	2,5	0,0	5,1
94 : Aides au commerce et aux services marchands	5,0	7,2	4,2	3,5	0,2	0,0	20,0
95 : Aides au tourisme	14,6	9,5	5,1	8,7	2,0	0,0	39,9
96 : Aides aux services publics	0,5	1,3	0,1	0,0	0,0	0,0	1,9
TOTAL GENERAL	2 405	3 310	2 102	2 487	550	1 835	12 689

Les comptes des communes par strate

Tableau 35

(en millions d'euros)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 506	2 577	2 581	9 556	9 836	10 134	8 922	9 211	9 581
Achats et charges externes	745	780	775	2 751	2 887	2 918	2 288	2 400	2 468
Charges de personnel	766	801	806	3 809	3 997	4 124	4 125	4 316	4 538
Contingents et participations	359	363	362	733	718	726	402	385	391
Subventions versées	129	114	115	624	582	601	714	681	702
Charges financières	98	90	91	434	434	450	374	401	398
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	3 279	3 410	3 443	12 047	12 485	12 752	10 392	10 755	11 107
Ventes et prestations de services	215	235	256	666	707	745	573	606	636
Impôts locaux	1 017	1 017	1 018	4 491	4 614	4 705	3 899	4 050	4 182
Autres impôts et taxes	207	223	221	595	612	631	637	658	683
Dotations de l'Etat	953	984	979	3 042	3 127	3 165	2 195	2 244	2 307
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	780	842	876	2 545	2 706	2 692	1 761	1 857	1 852
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 274	2 110	2 145	7 458	7 066	7 530	5 283	4 860	5 365
Dépenses d'équipement	1 627	1 719	1 791	5 149	5 493	6 041	3 318	3 572	4 060
Remboursements d'emprunts	311	303	289	1 284	1 276	1 245	1 109	1 029	1 056
Charges à répartir	12	1	1	29	16	4	34	8	2
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 309	2 136	2 077	7 612	7 067	7 448	5 324	4 941	5 322
FCTVA	178	183	184	566	605	628	346	383	412
Subventions reçues	545	569	553	1 294	1 365	1 388	674	697	775
Emprunts et dettes assimilées	401	416	376	1 575	1 682	1 766	1 179	1 285	1 449
Excédents de fonctionnement capital.	652	677	695	2 330	2 356	2 500	1 416	1 499	1 529
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	2 059	2 177	2 173	9 797	10 187	10 499	8 645	8 898	9 272
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	1 058	1 057	1 058	4 579	4 706	4 788	3 885	4 029	4 135
Taxe sur le foncier bâti	328	346	348	1 754	1 856	1 902	1 742	1 838	1 905
Taxe sur le foncier non bâti	232	191	191	387	323	330	92	80	84
Taxe d'habitation	281	299	302	1 457	1 550	1 597	1 349	1 422	1 471
Taxe professionnelle	218	220	217	981	977	959	701	690	676

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Les comptes des communes par strate

Tableau 36

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	17 783	18 315	19 195	6 708	6 865	7 108	12 314	12 913	13 045
Achats et charges externes	4 168	4 318	4 462	1 478	1 529	1 549	2 192	2 240	2 302
Charges de personnel	9 131	9 461	10 035	3 383	3 516	3 676	5 640	5 800	6 022
Contingents et participations	503	498	516	186	193	194	728	820	872
Subventions versées	1 650	1 568	1 639	741	685	706	1 908	1 800	1 724
Charges financières	602	647	682	223	245	259	324	352	371
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	19 806	20 356	21 095	7 388	7 621	7 727	13 562	14 187	14 280
Ventes et prestations de services	1 132	1 177	1 255	418	448	464	698	723	752
Impôts locaux	7 403	7 621	7 907	2 750	2 833	2 890	4 669	4 808	4 934
Autres impôts et taxes	1 127	1 170	1 227	509	567	568	1 221	1 290	1 335
Dotations de l'Etat	4 403	4 476	4 618	1 653	1 690	1 738	3 093	3 150	3 197
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 580	2 619	2 536	897	965	862	1 797	1 749	1 827
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 465	7 959	8 664	3 590	3 290	3 479	6 894	6 867	7 035
Dépenses d'équipement	4 661	5 202	5 829	1 729	1 906	2 102	3 217	4 057	4 321
Remboursements d'emprunts	2 221	2 192	2 225	969	979	985	2 259	2 165	2 134
Charges à répartir	89	15	10	67	1	1	251	3	0
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 476	8 035	8 636	3 478	3 320	3 548	7 112	6 854	7 029
FCTVA	478	531	577	154	180	189	273	304	330
Subventions reçues	865	974	1 137	272	315	383	401	529	515
Emprunts et dettes assimilées	2 239	2 338	2 666	981	1 137	1 240	2 716	2 495	2 415
Excédents de fonctionnement capital.	2 025	2 104	2 058	627	764	739	1 279	1 240	1 279
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	15 315	15 445	16 217	6 098	6 266	6 507	8 484	8 946	9 543
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	7 366	7 577	7 854	2 713	2 794	2 822	4 495	4 610	4 880
Taxe sur le foncier bâti	3 474	3 618	3 789	1 190	1 234	1 250	1 956	2 026	2 158
Taxe sur le foncier non bâti	56	51	54	11	10	10	9	9	9
Taxe d'habitation	2 713	2 818	2 950	933	965	974	1 800	1 867	1 987
Taxe professionnelle	1 123	1 089	1 062	580	584	588	730	708	727

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

Tableau 37

(en pourcentage)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2005/2004	2006/2005	2007/2006	2005/2004	2006/2005	2007/2006	2005/2004	2006/2005	2007/2006
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3,2	2,8	0,2	3,2	2,9	3,0	3,2	3,2	4,0
Achats et charges externes	4,1	4,7	-0,6	3,8	4,9	1,1	2,7	4,9	2,8
Charges de personnel	3,9	4,6	0,6	4,6	4,9	3,2	4,3	4,6	5,1
Contingents et participations	-0,1	1,0	-0,1	-3,8	-2,1	1,2	-3,5	-4,0	1,4
Subventions versées	2,4	-12,1	0,9	2,1	-6,8	3,3	5,7	-4,7	3,2
Charges financières	-4,5	-8,1	1,8	-7,1	-0,1	3,8	-8,7	7,2	-0,6
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	3,4	4,0	1,0	3,0	3,6	2,1	3,2	3,5	3,3
Ventes et prestations de services	0,9	9,1	8,9	3,6	6,2	5,4	3,2	5,8	4,9
Impôts locaux	3,7	0,0	0,1	3,0	2,7	2,0	2,7	3,9	3,2
Autres impôts et taxes	12,1	7,6	-1,1	3,0	2,9	3,0	0,3	3,2	3,9
Dotations de l'Etat	11,9	3,2	-0,5	21,1	2,8	1,2	24,2	2,3	2,8
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4,4	8,0	4,0	3,1	6,3	-0,5	3,1	5,4	-0,3
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-1,6	-7,2	1,7	4,2	-5,3	6,6	7,0	-8,0	10,4
Dépenses d'équipement	3,2	5,6	4,2	7,8	6,7	10,0	11,1	7,7	13,7
Remboursements d'emprunts	1,4	-2,8	-4,4	-0,3	-0,7	-2,4	-1,9	-7,2	2,6
Charges à répartir	55,6	-93,6	36,5	-3,4	-46,4	-72,2	20,0	-75,2	-79,8
RECETTES D'INVESTISSEMENT	-1,3	-7,5	-2,8	3,5	-7,2	5,4	5,0	-7,2	7,7
FCTVA	-2,1	2,7	0,6	-7,3	6,8	3,9	-7,2	10,9	7,6
Subventions reçues	9,5	4,3	-2,7	12,2	5,5	1,7	9,9	3,4	11,1
Emprunts et dettes assimilées	2,0	3,9	-9,6	1,3	6,8	5,0	4,8	9,0	12,7
Excédents de fonctionnement capital.	-0,8	3,9	2,6	5,1	1,1	6,1	3,4	5,9	2,0
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	3,3	5,7	-0,2	1,8	4,0	3,1	1,3	2,9	4,2
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	3,7	-0,1	0,1	2,9	2,8	1,7	2,5	3,7	2,6
Taxe sur le foncier bâti	5,1	5,5	0,8	6,1	5,8	2,5	5,5	5,5	3,6
Taxe sur le foncier non bâti	2,2	-17,4	-0,3	2,6	-16,5	2,2	2,3	-13,4	5,0
Taxe d'habitation	6,4	6,6	1,0	6,4	6,4	3,0	5,6	5,4	3,4
Taxe professionnelle	0,3	1,2	-1,7	-5,7	-0,4	-1,8	-8,0	-1,7	-2,0

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculés à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

Tableau 38

(en pourcentage)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2005/2004	2006/2005	2007/2006	2005/2004	2006/2005	2007/2006	2005/2004	2006/2005	2007/2006
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1,3	3,0	4,8	4,0	2,3	3,5	2,2	4,9	1,0
Achats et charges externes	1,7	3,6	3,3	3,9	3,4	1,3	5,6	2,2	2,8
Charges de personnel	3,4	3,6	6,1	2,6	4,0	4,6	2,0	2,8	3,8
Contingents et participations	-4,0	-1,0	3,6	0,7	3,6	0,3	5,5	12,6	6,3
Subventions versées	1,8	-5,0	4,5	0,5	-7,6	3,1	0,1	-5,6	-4,3
Charges financières	-13,5	7,5	5,5	-10,4	10,0	5,8	-7,6	8,7	5,3
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1,3	2,8	3,6	3,2	3,2	1,4	1,4	4,6	0,7
Ventes et prestations de services	3,9	4,0	6,6	3,4	7,2	3,6	1,3	3,6	4,0
Impôts locaux	1,5	2,9	3,8	2,0	3,0	2,0	1,3	3,0	2,6
Autres impôts et taxes	2,9	3,8	4,9	4,9	11,5	0,1	2,4	5,6	3,4
Dotations de l'Etat	23,9	1,6	3,2	35,4	2,2	2,9	26,4	1,8	1,5
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2,6	1,5	-3,2	2,2	7,6	-10,7	-3,7	-2,7	4,5
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-3,5	-6,0	8,9	2,3	-8,3	5,7	3,0	-0,4	2,4
Dépenses d'équipement	10,9	11,6	12,1	18,2	10,2	10,3	24,5	26,1	6,5
Remboursements d'emprunts	-2,5	-1,3	1,5	4,9	1,1	0,6	6,1	-4,2	-1,4
Charges à répartir	-13,6	-83,5	-34,0	1,0	-98,1	-57,2	-13,1	-99,0	-87,3
RECETTES D'INVESTISSEMENT	-1,6	-5,2	7,5	5,8	-4,6	6,9	-0,6	-3,6	2,6
FCTVA	-9,2	11,1	8,6	-14,7	16,6	4,9	1,2	11,4	8,5
Subventions reçues	19,2	12,7	16,8	3,9	15,8	21,6	18,9	31,9	-2,6
Emprunts et dettes assimilées	5,4	4,4	14,0	18,8	15,9	9,0	18,5	-8,1	-3,2
Excédents de fonctionnement capital.	12,7	3,9	-2,2	10,9	21,7	-3,3	-0,5	-3,1	3,2
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	-0,6	0,8	5,0	0,3	2,7	3,8	0,7	5,4	6,7
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	2,1	2,9	3,7	2,2	3,0	1,0	1,5	2,6	5,9
Taxe sur le foncier bâti	4,0	4,2	4,7	4,1	3,7	1,3	5,0	3,5	6,5
Taxe sur le foncier non bâti	1,5	-8,6	4,0	1,2	-6,1	1,2	4,9	1,3	1,8
Taxe d'habitation	4,4	3,9	4,7	3,9	3,5	0,9	5,1	3,7	6,4
Taxe professionnelle	-7,1	-3,0	-2,5	-3,8	0,8	0,6	-13,7	-2,9	2,6

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculés à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Chapitre III

Tableaux

de synthèse

Partie analyse de la fiscalité directe locale
des communes

Taux moyens globaux 2007

Taux moyens globaux 2007 (communes + groupements)	Régime fiscal		2005	2006	2007
Communes isolées...	...percevant les 4 taxes	TH	11,5	11,46	11,45
		TFB	12,44	12,35	12,17
		TFNB	40,53	40,29	40,94
		TP	13,92	14,02	14,06
Communes membres d'une Communauté de Communes...	...à fiscalité additionnelle (avec ou sans TPZ)	TH	12,15	12,25	12,29
		TFB	18	18,15	18,27
		TFNB	41,05	41,46	41,6
		TP	12,71	12,8	12,96
	...à TPU	TH	12,46	12,57	12,6
		TFB	18,12	18,03	18,04
		TFNB	45,69	46,58	46,78
	...à fiscalité mixte	TH	12,71	12,94	12,92
		TFB	19,27	19,36	19,47
		TFNB	48,58	47,7	47,64
Communes membres d'une Communauté d'Agglo...	à TPU	TH	16,12	16,13	16,09
		TFB	21,95	22,04	22,03
		TFNB	48,71	49,47	48,7
	à fiscalité mixte	TH	17,63	17,95	17,67
		TFB	24,37	23,89	23,44
		TFNB	56,42	49,29	49,37
Communes membres d'une Communauté Urbaine...	...à fiscalité additionnelle (avec TPZ)	TH	17,68	17,8	17,91
		TFB	23,87	24,01	24,14
		TFNB	42,58	42,56	42,78
		TP	15,49	15,57	15,72
	...à TPU	TH	22,29	22,33	22,32
		TFB	22,07	22,1	22,16
		TFNB	52,92	52,29	52,35
	...à fiscalité mixte	TH	19,03	19,25	19,11
		TFB	19,16	19,41	19,32
		TFNB	29,16	28,92	28,74
Communes membres d'un SAN	...à TPU	TH	20,07	20,15	20,53
		TFB	30,87	31,37	32,01
		TFNB	65,56	65,13	64,9

Produits perçus par les communes

Produits perçus par les communes selon leur appartenance à GFP	Régime fiscal		2005	2006	2007	Structure 2007
Communes isolées	Fiscalité additionnelle 4 taxes	TH	1 688 124 725	1 589 504 819	1 547 264 401	25%
		TFB	2 007 216 645	1 928 032 296	1 865 528 205	31%
		TFNB	90 112 750	66 898 200	59 086 793	1%
		TP	2 811 636 321	2 748 649 256	2 636 629 997	43%
Communes membres d'une Communauté de Communes	à fiscalité additionnelle	TH	1 011 834 977	1 048 038 501	1 098 403 874	25%
		TFB	1 294 839 794	1 323 981 903	1 393 789 037	32%
		TFNB	283 414 600	230 956 541	229 153 918	5%
		TP	1 591 115 408	1 621 069 127	1 689 668 349	38%
	à TPU	TH	1 213 170 368	1 391 136 226	1 472 887 155	42%
		TFB	1 544 291 867	1 730 470 358	1 823 629 859	52%
		TFNB	262 988 689	225 922 390	240 853 785	7%
	à fiscalité mixte	TH	179 185 588	234 039 528	252 770 998	41%
		TFB	221 045 741	293 141 731	318 218 214	51%
		TFNB	43 225 680	44 858 976	48 121 606	8%
Communes membres d'une Communauté d'Agglo.	à TPU	TH	3 318 570 702	3 290 671 969	3 449 904 185	43%
		TFB	4 211 705 890	4 208 822 597	4 431 773 235	56%
		TFNB	102 401 949	87 801 012	92 625 528	1%
	à fiscalité mixte	TH	159 497 755	368 242 203	401 651 051	46%
		TFB	198 870 208	430 950 827	468 248 166	53%
		TFNB	5 671 613	8 191 176	8 878 217	1%
Communes membres d'une Communauté Urbaine	à fiscalité additionnelle	TH	26 540 151	27 555 379	28 595 325	25%
		TFB	35 243 557	36 497 650	37 660 428	33%
		TFNB	713 402,00	643 067,00	669 712,00	1%
		TP	43 841 953	44 681 268	46 618 955	41%
	à TPU	TH	888 062 068	921 409 754	958 536 172	48%
		TFB	943 220 052	980 040 370	1 019 265 659	51%
		TFNB	11 533 483	10 630 618	10 958 534	1%
	à fiscalité mixte	TH	275 765 108	288 603 998	295 373 574	51%
		TFB	260 833 895	272 113 665	278 807 661	48%
		TFNB	2 165 438	1 981 155	2 036 207	0,35%
Communes membres d'un SAN	à TPU	TH	47 471 019	49 384 198	46 977 192	29%
		TFB	112 160 116	119 767 980	113 017 216	70%
		TFNB	1 721 764	1 617 805	1 551 859	1%
Ensemble des communes	TH		8 808 222 461	9 208 586 575	9 552 363 927	36%
	TFB		10 829 427 765	11 323 819 377	11 749 937 680	44%
	TFNB		803 949 368	679 500 940	693 936 159	3%
	TP		4 446 593 682	4 414 399 651	4 372 917 301	17%
	Total 4 taxes		24 888 193 276	25 626 306 543	26 369 155 067	100,00%

Bases non taxées au profit des communes

Bases non taxées au profit des communes	2006	2007	Structure par taxe
TH	8 717 633 400	8 947 767 205	98,90%
TFB	6 203 088	6 151 762	ns
TFNB	92 470	95 918	ns
TP	126 472 989	100 545 524	1,10%
Total	8 850 401 947	9 054 560 409	100%

Nombre de délibérations relatives à la taxe d'habitation

Nombre de délibérations relatives à la taxe d'habitation en vigueur sur le territoire des communes en...		...2005	...2006	...2007
Abattements pour charges de famille	Majoration de 5 points pour les personnes de rang 1 et 2	1 353	1 352	1 352
	Majoration de 10 points pour les personnes de rang 1 et 2	655	659	662
	<i>Total des délibérations portant majoration des abattements pour personnes de rang 1 et 2</i>	<u>2 008</u>	<u>2 011</u>	<u>2 014</u>
	Majoration de 5 points pour les personnes de rang 3 et +	1 521	1 545	1 542
	Majoration de 10 points pour les personnes de rang 3 et +	1 194	1 219	1 224
	<i>Total des délibérations portant majoration des abattements pour personnes de rang 3 et +</i>	<u>2 715</u>	<u>2 764</u>	<u>2 766</u>
	Abattement sur l'ancienne contribution mobilière 1973	64	52	52
Abattement Général à la Base (AGB)	AGB de 5%	251	254	255
	AGB de 10%	566	563	568
	AGB de 15%	6 981	6 990	6 987
	AGB de 50% (DOM au lieu de 40%)	3	3	3
	AGB sur l'ancienne contribution mobilière 1973	587	574	570
	Total des AGB	<u>8 388</u>	<u>8 384</u>	<u>8 383</u>
Abattement Spécial à la Base (ASB) (non applicable dans les DOM)	ASB de 5%	172	174	179
	ASB de 10%	205	205	204
	ASB de 15%	1 146	1 150	1 151
	Total des ASB	<u>1 523</u>	<u>1 529</u>	<u>1 534</u>

Réductions des bases de la taxe d'habitation

Réductions de bases TH consécutives aux abattements TH votés par les communes.		2005	2006	2007	Structure 2007
Abattements pour charges de famille	Majoration de 5 ou 10 points pour les personnes de rang 1 et 2	770 143 904	786 953 153	807 233 272	9%
	Majoration de 5 ou 10 points pour les personnes de rang 3 et +	131 869 643	133 440 312	135 612 470	2%
	Abattement sur l'ancienne contribution mobilière 1973	686 012 247	690 234 943	707 517 449	8%
Abattement Général à la Base (AGB)	AGB de 5%	84 885 504	86 362 656	87 521 201	1%
	AGB de 10%	300 626 145	305 952 237	318 105 390	4%
	AGB de 15%	3 193 952 041	3 307 319 086	3 415 419 549	38%
	AGB de 50% (DOM au lieu de 40%)	16 933 300	17 446 934	18 306 145	0,20%
	AGB sur l'ancienne contribution mobilière 1973	3 070 551 272	3 120 608 335	3 187 441 984	36%
Abattement Spécial à la Base (ASB)	ASB de 5%	8 443 458	8 005 180	8 358 897	0,09%
	ASB de 10%	18 026 414	17 732 210	17 622 055	0,20%
	ASB de 15%	241 613 627	243 578 359	244 628 801	3%
Total		8 523 057 550	8 717 633 400	8 947 767 205	100%

Chapitre IV

Méthodologie

et lexique

1. Méthodologie

Le régime administratif des collectivités locales

Afin d'éviter toute ambiguïté dans l'interprétation à donner aux informations présentées dans ce document, il paraît nécessaire de rappeler brièvement quelques notions essentielles concernant le régime administratif des collectivités territoriales et les documents budgétaires et comptables en usage, et de préciser les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction Générale des Finances Publiques.

On désigne par collectivités territoriales les régions, les départements et les communes. Le régime administratif actuel des collectivités locales a été défini par la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui a supprimé toute forme de tutelle a priori sur les décisions des collectivités locales.

Les documents budgétaires et comptables

Le principe de la séparation des ordonnateurs et des comptables se traduit, dans l'exécution des budgets des collectivités territoriales, par une différenciation entre opérations administratives et opérations comptables et, en conséquence, par la tenue d'une double comptabilité : comptabilité administrative de l'ordonnateur, comptabilité financière du comptable municipal.

Ces comptabilités décrivent les opérations réalisées au cours d'un exercice. A la clôture de celui-ci, les opérations sont regroupées dans un compte administratif pour l'ordonnateur, dans un compte de gestion pour le comptable.

À la différence du compte administratif dont l'objet est de rendre compte de la seule exécution budgétaire, le compte de gestion présente une comptabilité en partie double, comprenant des comptes de tiers et financiers, ainsi qu'un bilan de fin d'exercice. Il offre ainsi une vision exhaustive de la situation financière de la collectivité.

Les budgets locaux s'exécutent en gestion, c'est-à-dire que les comptes doivent décrire les opérations réalisées au cours d'une seule année dont toutefois le 31 décembre est prolongé fictivement jusqu'au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations de fonctionnement, de manière à permettre le rattachement à la gestion des opérations déjà engagées.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations concernant l'exploitation, autrement dit la gestion courante des services.

Sont inscrits notamment :

- en produits : les impôts directs et indirects, les dotations versées par l'État, les ressources d'exploitation et du domaine, les produits financiers ;
- en charges : les achats de fournitures et de services, les frais de personnel, les allocations et subventions versées, les frais financiers (intérêts de la dette notamment).

Les budgets locaux doivent être votés en équilibre. Les produits de fonctionnement doivent donc être égaux ou supérieurs aux charges de fonctionnement. Lors de l'établissement du budget, il est possible de prévoir un autofinancement qui permet de financer, pour partie, les dépenses de la section d'investissement. Cet autofinancement est composé d'une part, des dotations aux amortissements et provisions, d'autre part, d'un complément appelé « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ». Ce virement ne fait toutefois l'objet d'aucune exécution au cours de l'exercice budgétaire.

Il n'est inscrit au budget que pour permettre de prévoir les ressources de fonctionnement nécessaires à sa réalisation et exécuter les dépenses d'investissement qu'il est prévu d'autofinancer. L'affectation du résultat intervient lors de l'exercice suivant (reprise anticipée du résultat au budget primitif de l'année N+1, le cas échéant).

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine.

Figurent :

1) En recettes :

- les recettes d'origine interne : excédents de fonctionnement antérieurs affectés en réserves, amortissements et provisions, virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement...
- les recettes d'origine externe : fonds de compensation de la TVA, dons et legs en capital, subventions d'investissement, emprunts et dettes ...

2) En dépenses :

- les dépenses directes d'investissement : acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations ;
- les dépenses indirectes d'investissement : remboursement de la dette en capital ...

La situation des éléments patrimoniaux des communes apparaît dans le bilan qui présente :

- à l'actif : l'ensemble des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels, classés en fonction de leur liquidité croissante (immobilisations, prêts à long terme, stocks, créances à court terme et disponibilités) ;
- au passif : l'ensemble des ressources, c'est à dire les excédents d'exploitation cumulés, les subventions et les dettes, celles-ci classées selon le terme d'exigibilité.

Le bilan permet de déterminer en outre le fonds de roulement qui correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables (voir lexique).

Les concepts de l'analyse financière opérée par la direction générale de la Comptabilité publique

L'analyse financière réalisée ne peut être rapprochée sans précaution des données de la Comptabilité nationale.

La Comptabilité nationale est élaborée suivant un système comptable unifié distinct de la nomenclature des communes (M14) : le SEC95. Ce système correspond à un règlement du Conseil. Sa mise en œuvre a coïncidé avec la troisième phase de mise en place de l'Union Économique et Monétaire (1999).

Il permet la comparabilité des comptes de l'Eurozone. C'est la raison pour laquelle le Traité sur l'Union Européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, définit la "soutenabilité des finances publiques" par rapport aux concepts de la Comptabilité nationale. Les deux indicateurs sont le déficit (encore appelé besoin(-) ou capacité (+) de financement) et la dette des administrations publiques rapportés au PIB. Le déficit est le solde des recettes et dépenses non financières des Administrations publiques. Il inclut le solde des opérations d'investissement non financier.

Les concepts sur lesquels s'appuie l'analyse financière opérée par la Direction générale des finances publiques doivent être précisés pour éviter toute erreur d'interprétation avec les agrégats de finances publiques.

L'analyse opérée dans le présent volume permet, à partir du compte de résultat et du bilan :

- de suivre l'évolution des principales rubriques de fonctionnement et d'investissement ;

- de déterminer une série de résultats intermédiaires appelés « soldes intermédiaires de gestion » ;
- de calculer la capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice ;
- de mettre en évidence le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie structurelle, à partir du bilan fonctionnel ;
- d'étudier la variation du fonds de roulement, à partir du tableau de financement.

La capacité d'autofinancement permet de mesurer la capacité réelle des collectivités locales à couvrir une partie de leurs dépenses d'investissement à l'aide de leurs ressources réelles propres. Elle ne doit pas être confondue avec la capacité de financement définie par la Comptabilité nationale qui est calculée après opérations d'investissement en ayant inclus notamment les subventions d'équipement.

Il faut également souligner que les dépenses d'investissement de la section d'investissement des collectivités locales ne recouvrent pas les mêmes données que celles figurant au compte de capital des agents économiques, c'est-à-dire la "formation brute de capital fixe" et les achats de terrains ou d'immeubles. La section d'investissement des collectivités locales reprend ces éléments, mais elle y ajoute des opérations financières (remboursements d'emprunts, prêts, avances accordées...), qui apparaissent seulement dans les comptes financiers des agents de la Comptabilité nationale.

Mais, quelles que soient les distorsions qui apparaissent entre les analyses présentées dans cet ouvrage et les résultats du compte du sous-secteur « administrations publiques locales" de la Comptabilité nationale, il reste que les deux séries de travaux sont établies grâce à l'exploitation exhaustive des mêmes comptes individuels de gestion tenus par les comptables municipaux. Les points de vue changent, mais la matière demeure identique.

2. Lexique

Actif circulant

Ensemble des éléments du patrimoine qui, en raison de leur nature ou de leur destination, n'ont pas vocation à y rester de manière durable.

Au bilan, l'actif circulant est composé des postes suivants :

- stocks et en-cours
- créances d'exploitation
- créances diverses
- valeurs mobilières de placement
- disponibilités.

Amortissement (d'une immobilisation)

Constatation comptable de la dépréciation irréversible de la valeur d'un élément d'actif, du fait de son usage, du temps ou de l'obsolescence.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section de fonctionnement et du montant du remboursement du capital, qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Besoin de financement

Le besoin de financement correspond à l'excédent des emplois (réels) d'investissement de l'exercice sur les ressources (réelles) d'investissement de l'exercice, hors endettement à long et moyen terme.

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Besoin (ou ressource) de financement né du déroulement du cycle d'exploitation.

$BFRE = \text{Stocks} + \text{créances d'exploitation} - \text{dettes d'exploitation}$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Solde des créances et des dettes non rattachables au cycle d'exploitation.

$BFRHE = \text{Créances diverses} - \text{dettes sur immobilisations et autres dettes diverses}$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement

Somme algébrique des besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation.

Bilan fonctionnel

Reclassement des postes du bilan par grandes unités, de manière à faire ressortir des grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité. Cette présentation du bilan permet d'analyser les conditions dans lesquelles se réalise l'équilibre financier : fonds de roulement, besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation, trésorerie ;

- fonds de roulement, correspondant à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables
- besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation correspondant à la différence entre les créances et les dettes à court terme
- trésorerie, correspondant au fonds de roulement, moins les besoins en fonds de roulement.

Capacité d'autofinancement

Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Capitaux propres

Fonds à la disposition de la commune à titre définitif. Ces capitaux financent la plus grande partie des actifs immobilisés. Ils comprennent les postes suivants au bilan :

- dotations
- mise à disposition
- réserves
- report à nouveau
- résultat de l'exercice
- subventions d'investissement
- provisions.

Charges réelles de fonctionnement

Charges de fonctionnement utilisées pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Elles excluent les dotations aux amortissements et provisions, les subventions ou dotations d'équipement en nature ainsi que les charges liées à des cessions d'actifs (valeur comptable des immobilisations cédées et différences sur réalisations (positives) transférées en investissement).

Concours bancaires courants

Couverture par les banques des besoins de trésorerie nés du cycle d'exploitation.

Dettes à long et moyen terme en fin d'exercice

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée sur le montant des emprunts contractés pour une durée supérieure à un an.

Dotations générales de décentralisation (DGD)

L'article 102 de la loi du 2 mars 1982 a prévu que l'accroissement des charges résultant du transfert de compétences de l'État aux collectivités locales serait compensé par un transfert de ressources.

La loi du 7 janvier 1983 a précisé que ce transfert simultané de ressources serait effectué, pour moitié au moins, par transfert d'impôts d'État et, pour le solde, par le versement d'une dotation budgétaire : celle-ci constitue la dotation générale de décentralisation.

Dotations globales de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État, distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

Elle a succédé au versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS) versé par l'État aux collectivités locales jusqu'en 1977, en remplacement de la taxe locale supprimée en 1968.

Son montant est prélevé avec une garantie de progression minimale sur les recettes de TVA, selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances.

Dotations globales d'équipement (DGE)

La dotation globale d'équipement a été créée par l'article 103 de la loi du 2 mars 1982.

Ce versement, libre d'emploi, est effectué chaque année par l'État aux communes, départements, et à leurs regroupements, ainsi qu'à la région Île-de-France qui bénéficie d'une dotation pour les lycées en agglomérations nouvelles.

Emplois stables ou durables

Emplois ayant vocation à rester durablement à l'actif du bilan (immobilisations). Par convention, est réputée stable toute acquisition faite pour une durée supérieure à un an.

Emprunts

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts à plus d'un an contractés pendant l'exercice. Par convention, il s'agit de financements inscrits pour une durée supérieure à un an (emprunts à long et moyen terme).

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Ressource fondamentale que la commune tire régulièrement de son cycle d'exploitation. Si elle est négative, elle est appelée insuffisance brute d'exploitation. Premier des soldes intermédiaires de gestion utilisé dans l'analyse financière des communes, l'excédent brut d'exploitation se calcule de la manière suivante :

$$\text{EBE} = (\text{Production} + \text{ressources fiscales} + \text{dotations de l'État} + \text{autres subventions et participations}) - (\text{achats et charges externes} + \text{impôts et taxes} + \text{charges de personnel})$$

Excédent brut de fonctionnement

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut d'exploitation augmenté des autres produits de gestion courante (compte 75) et diminué des autres charges de gestion courante (compte 65).

Fiscalité directe

Les impôts locaux sont retracés au compte 731.

Ils comprennent :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties

- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle.

Les attributions de compensation et de péréquation, en revanche, sont comptabilisées au compte 7483.

Fiscalité indirecte

Les impôts indirects sont retracés aux comptes 733 à 738.

Ils occupent une place importante dans la fiscalité des collectivités territoriales.

Parmi eux, on peut citer :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation ;
- l'impôt sur les spectacles ;
- la taxe sur les remontées mécaniques ;
- les impôts et taxes d'outre-mer : taxes sur les rhums, taxes sur les carburants, octroi de mer.

Fiscalité reversée

Les reversements de fiscalité opérés par les groupements à fiscalité propre, au titre notamment de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, sont retracés au compte 732.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) des organismes locaux durant l'avant-dernière année (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'État perçues), pour lesquelles la TVA n'a pas pu être récupérée d'une autre manière.

Les ressources de ce fonds sont constituées par un prélèvement sur recettes de l'État.

Les organismes locaux bénéficiaires sont les collectivités locales, leurs groupements et leurs services, mais aussi les organismes aménageurs ayant passé convention avec elles et qui ne récupèrent pas directement la TVA.

La compensation prend la forme d'une attribution égale au produit du montant total (T.T.C.) des dépenses d'équipement par un taux de compensation forfaitaire. Ce taux, fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT, est déterminé par rapport au taux normal de TVA. Depuis le 1^{er} janvier 1997,

il est diminué de 0,905 point (article 53 de la loi de finances pour 1994) pour tenir compte de la part de TVA versée par la France au budget européen.

Compte tenu de la baisse du taux normal de la TVA de 20,6% à 19,6% intervenue au 1^{er} avril 2000 et du décalage de deux ans dans l'attribution du FCTVA aux communes, le taux forfaitaire appliqué en 2002 sur les investissements réalisés en 2000 a été calculé au prorata temporis des taux de 20,6% et 19,6% et abattu de 0,905, soit 15,656%.

Le taux applicable en 2004 est le même qu'en 2003. Il est déterminé par rapport à une TVA à 19,6% soit un taux de 15,482%.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement, calculé au 31 décembre de l'année N, correspond à l'excédent des ressources stables (capitaux propres, amortissements et provisions, dettes financières) sur les emplois stables (actif immobilisé brut).

Abordée par le haut du bilan, l'analyse du fonds de roulement éclaire les modalités de financement des investissements.

Abordée par le bas du bilan, l'analyse du fonds de roulement permet d'apprécier les conditions d'équilibre financier.

Intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts sont les intérêts de la dette à long terme et ceux de la dette à moins d'un an. Cette dernière fait partie, non pas des capitaux permanents, mais des opérations de trésorerie. Néanmoins, elle peut également donner lieu à paiement d'intérêts.

Produits réels de fonctionnement

Produits de fonctionnement utilisés pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Ils excluent les reprises sur amortissements et provisions, les produits liés à des cessions d'actifs (produits des cessions d'immobilisations et différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat) ainsi que la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

Ressources propres

Les ressources propres sont constituées des capitaux propres, des amortissements et des provisions.

Ressources stables ou durables

Ressources appelées, par nature ou destination, à rester durablement au passif du bilan (dotations, réserves, emprunts...). Par convention, il s'agit de tous les financements disponibles à plus d'un an.

Résultat courant non financier

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut de fonctionnement augmenté des reprises sur provisions et des transferts de charges, et diminué des dotations aux amortissements et provisions.

Résultat courant financier

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits financiers et les charges financières.

Résultat de l'exercice

Somme algébrique du résultat courant non financier, du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Il est également calculé par différence entre les charges et les produits de fonctionnement de l'exercice.

Il est déterminé de façon extra-comptable en fin d'exercice, puis repris en balance d'entrée de la gestion suivante au compte 12.

Résultat exceptionnel

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles.

Subventions en annuités (versées)

Les subventions en annuités correspondent à l'engagement pris par une collectivité de procéder à un versement régulier, au cours de plusieurs exercices, de subventions à une autre collectivité.

Tableau de financement

Tableau des emplois et des ressources, équilibré par la variation du fonds de roulement, qui explique les variations du patrimoine intervenues au cours de l'exercice de référence. Ce tableau comporte deux parties. La première partie décrit les mouvements des ressources et emplois stables (mouvements du haut de bilan).

La seconde partie analyse les conséquences de la variation du fonds de roulement sur l'actif et le passif du bas de bilan.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau qui présente sous forme de liste et au travers de soldes intermédiaires, le compte de résultat. Il en est le prolongement direct et permet une analyse plus fine.

Il fait apparaître les soldes intermédiaires suivants : excédent brut d'exploitation, excédent brut de fonctionnement, résultat courant non financier, résultat courant financier, résultat exceptionnel, résultat net.

Trésorerie active

Ensemble des disponibilités figurant à l'actif du bilan.

Trésorerie passive

Concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques figurant au passif du bilan à l'intérieur de la rubrique « emprunts auprès des établissements de crédit ».

Trésorerie structurelle

Différence entre le fonds de roulement net global et les besoins en fonds de roulement conformément à l'équation : Trésorerie = Fonds de roulement – Besoins en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle correspond aux fonds qui sont gelés en permanence pour financer les besoins en fonds de roulement nets, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas financés par les ressources en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle est calculée à partir du bilan qui, seul, comprend toutes les dettes et toutes les créances rattachées à l'exercice